



EAUX DE GRENOBLE ALPES

SIÈGE SOCIAL : 50 rue Jean Vaujany,

CS 22433 - 38034 Grenoble cedex 2

ACCUEIL : 5 place Vaucanson - Grenoble

TÉL : 04 76 86 20 70

www.eauxdegrenoblealpes.fr

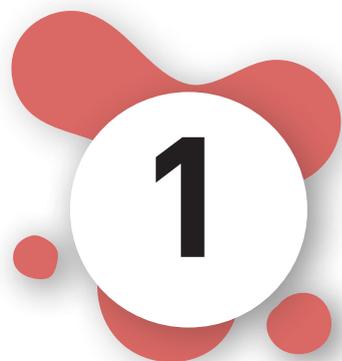
Rapports
d'activité
et annexes





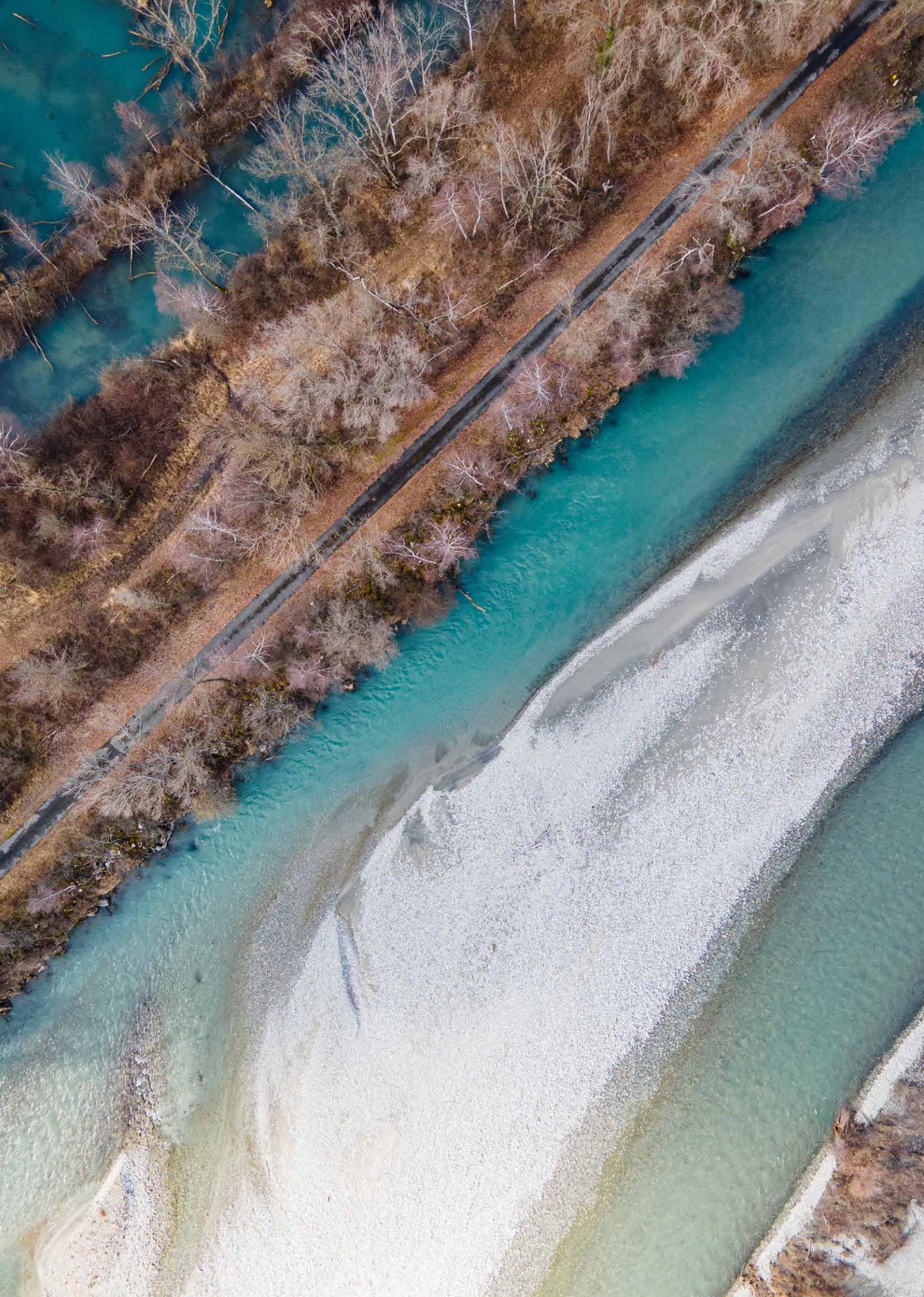
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

 1	ACTUALITÉS	5
 2	ORGANISATION	11
 3	ENJEUX	21
 4	ACTIVITÉS	31
 5	DONNÉES FINANCIÈRES	79



ACTUALITÉS

1.1 Mot du Président	7
1.2 Mot du Directeur Général	8
1.3 Chiffres clés	9





1.1 Mot du Président



Ce rapport retrace l'activité d'Eaux de Grenoble Alpes sur une année charnière ; 2023 est la dernière année où la SPL a exercé toutes les compétences liées à l'eau potable. Depuis le 1er janvier 2024, le pôle production a été transféré à la régie de Grenoble Alpes Métropole. Le pôle distribution devrait suivre au 1er janvier 2025. C'est donc le choix du mode de gestion par une société publique qui est abandonné par la Métro au profit d'un regroupement des compétences au sein d'une régie.

Mon principal souci dans cette phase de transfert est de rester attentif au devenir des salarié/es. Tous les bilans, tous les rapports et autres analyses effectués sur l'activité de la société ont souligné les compétences et la qualité du service public fourni par les équipes. Les conditions de travail et la qualité du service rendu doivent donc être la boussole qui guide le changement de mode de gestion. Le transfert du pôle production s'est fait dans de bonnes conditions. Il faudra donc accompagner de la même manière le transfert des salariés de la distribution.

Ce changement de mode de gestion arrive dans un contexte où il est difficile d'y voir clair sur les ambitions du gouvernement et des principaux acteurs publics sur la politique de l'eau. Il y a un an le Président de la République annonçait sur les bords du lac de Serre Ponçon un grand « plan eau » pour lutter contre la sécheresse en affirmant que « l'eau est redevenue un enjeu stratégique pour toute la nation ». Un an plus tard, la déclinaison de cette stratégie se fait toujours attendre. Il est pourtant évident que la capacité à maintenir un contrôle public fort et la mise en place de solidarité entre territoires aux ressources en eau très différentes sont des enjeux forts. Je reste persuadé que les Sociétés publiques sont des outils qui peuvent répondre à ces enjeux.

Ce mot est l'occasion de remercier les salariés qui ont été transférés et les représentants du personnel qui les ont accompagné efficacement. L'occasion aussi de saluer Emmanuel Boudry qui a quitté la SPL pour une autre, à l'autre bout du département et Guillaume Millon, nouveau directeur général en qui j'ai toute confiance.

Je tiens enfin à remercier les salariés d'EDGA qui, malgré les turbulences, continuent à fournir un service reconnu par tous les usagers.

Olivier BERTRAND

1.2 Mot du Directeur Général



L'année 2023 aura été une année mouvementée pour la Société Publique Locale Eaux de Grenoble Alpes.

En effet, comment revenir sur cet exercice sans évoquer en premier lieu la décision prise le 7 avril 2023 par Grenoble-Alpes Métropole de reprendre au sein de sa régie les activités Production et Études exercées par EDGA dès le 1er janvier 2024, avec transfert des 52 salariés et fonctionnaires territoriaux attachés à ces missions

Cette décision constitue un choix politique d'organisation du service public de l'eau potable de Grenoble-Alpes Métropole, qui ne remet pas en cause les résultats, à nouveau excellent en 2023, obtenus par la SPL Eaux de Grenoble Alpes.

De fait, cette année encore, le rendement global des réseaux exploités par EDGA a dépassé la valeur de 90 % et le taux d'impayé est resté contenu malgré les difficultés rencontrées par les ménages français dans le contexte économique que l'on connaît.

Ces résultats sont le fruit du travail réalisé par les équipes d'Eaux de Grenoble Alpes, qui ont su rester concentrées vers nos objectifs de qualité du service public dans ces conditions d'incertitude quant à leur avenir.

Cette efficacité et ce savoir-faire sont reconnus par l'ensemble des collectivités actionnaires d'Eaux de Grenoble Alpes. Ainsi, l'année 2023 a également été l'occasion d'agrandir le périmètre d'intervention d'EDGA sur le territoire de la Communauté de Communes Le Grésivaudan par la conclusion d'une nouvelle convention de délégation de service public d'eau potable pour les communes de Crolles et Bernin à compter du 1er juillet 2023 et jusqu'au 31 décembre 2028.

Toutefois, à l'heure de publier ces mots, la reprise de l'activité Distribution par la Régie de l'Eau et de l'Assainissement de Grenoble-Alpes Métropole a été actée au 1er janvier 2025. Il conviendra donc, pour les mois à venir, de retravailler les missions et le rôle de la SPL, formidable outil de coopération intercommunale afin que son savoir-faire en matière de relation à l'abonné, de relève des compteurs et de facturation-recouvrement puisse bénéficier à d'autres acteurs du service public.

Guillaume MILLON



1.3 Chiffres clés

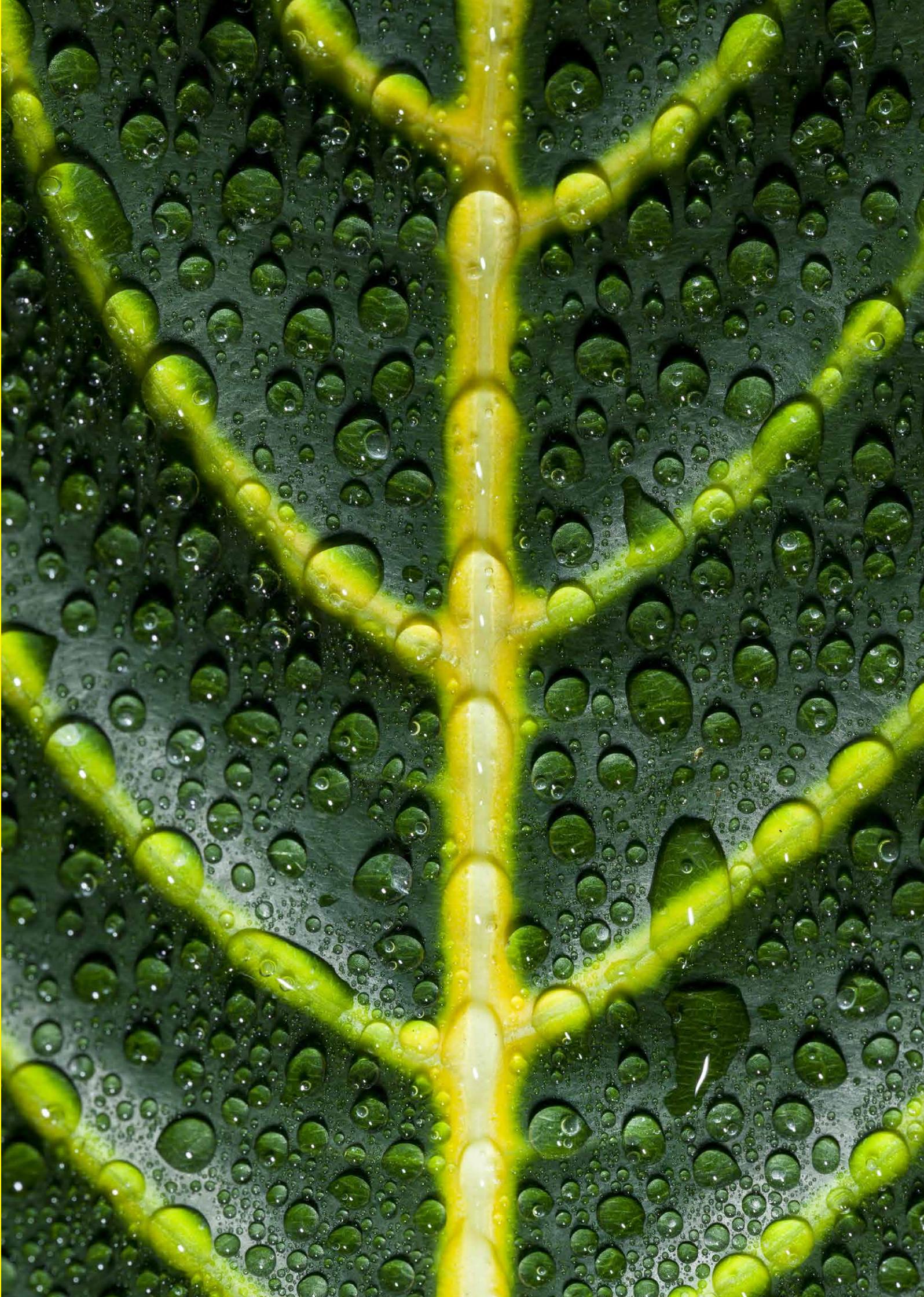






ORGANISATION

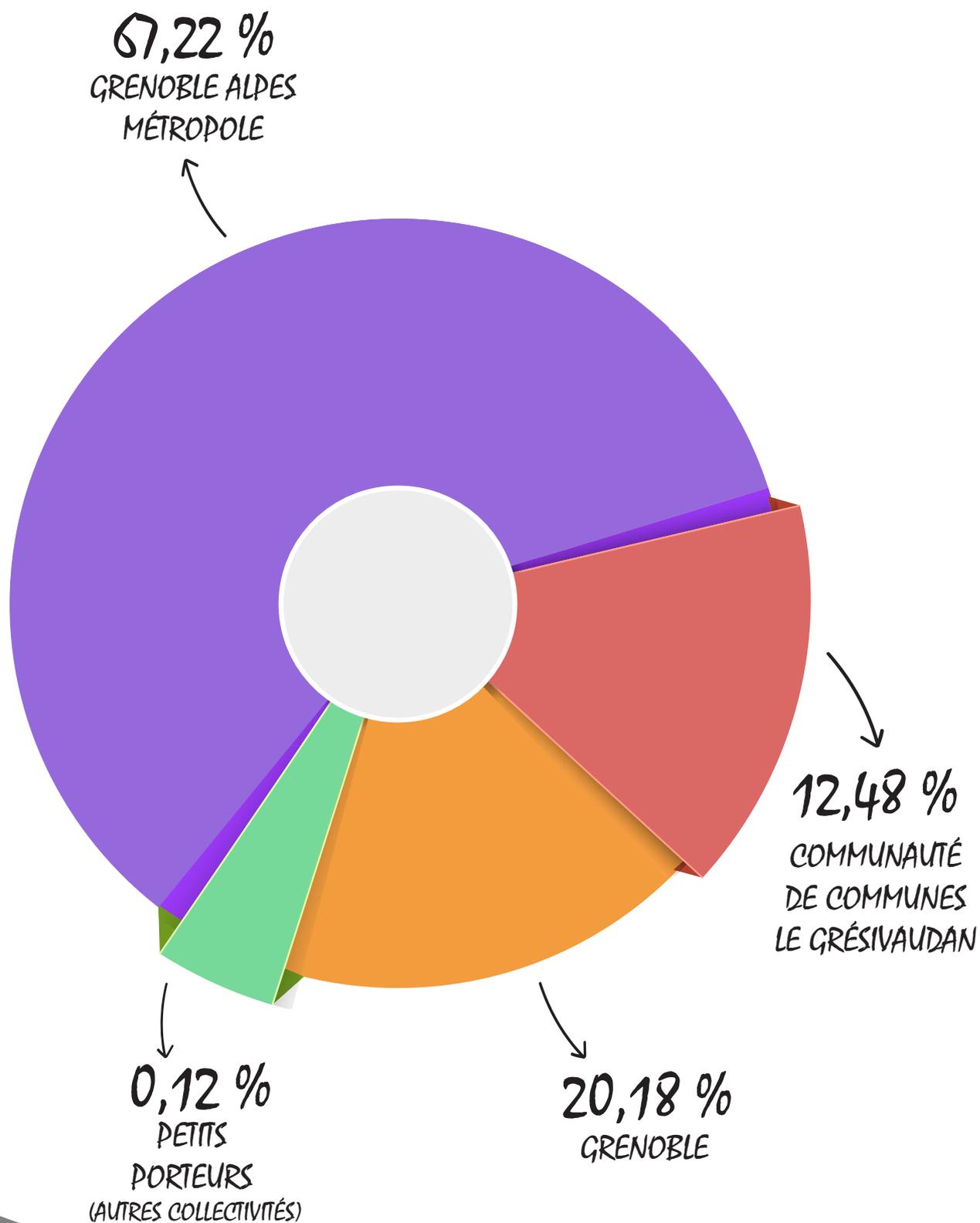
2.1 Actionnariat	13
2.2 Gouvernance	14
2.3 Périmètre d'activités et missions	15
2.4 Organisation des activités	18





2.1 Actionnariat

Composition de l'actionnariat des 54 collectivités



2.2 Gouvernance

Instances institutionnelles

Conseil d'Administration (CA)

Composé de 18 administrateurs qui se réunissent au moins quatre fois par an pour déterminer les orientations de l'activité de la société.

Assemblée Générale

Composée d'un représentant de chaque collectivité actionnaire, elle :

- Approuve les comptes annuels
- Modifie les statuts.

Comité d'Orientation Stratégique (COS)

Composé d'un représentant de chaque collectivité actionnaire pour émettre un avis sur l'ensemble des principales délibérations soumises au CA.

Commission Stratégique

Composée de membres du CA, elle étudie :

- Les données d'activités et financières
- Les relations avec le territoire extérieur
- Les orientations et perspectives d'EDGA

Assemblée Spéciale

Composée d'un délégué de chaque collectivité territoriale ou groupement de collectivités actionnaires territoriales, elle se réunit une fois par an.

Directeur Général (Mandataire social)

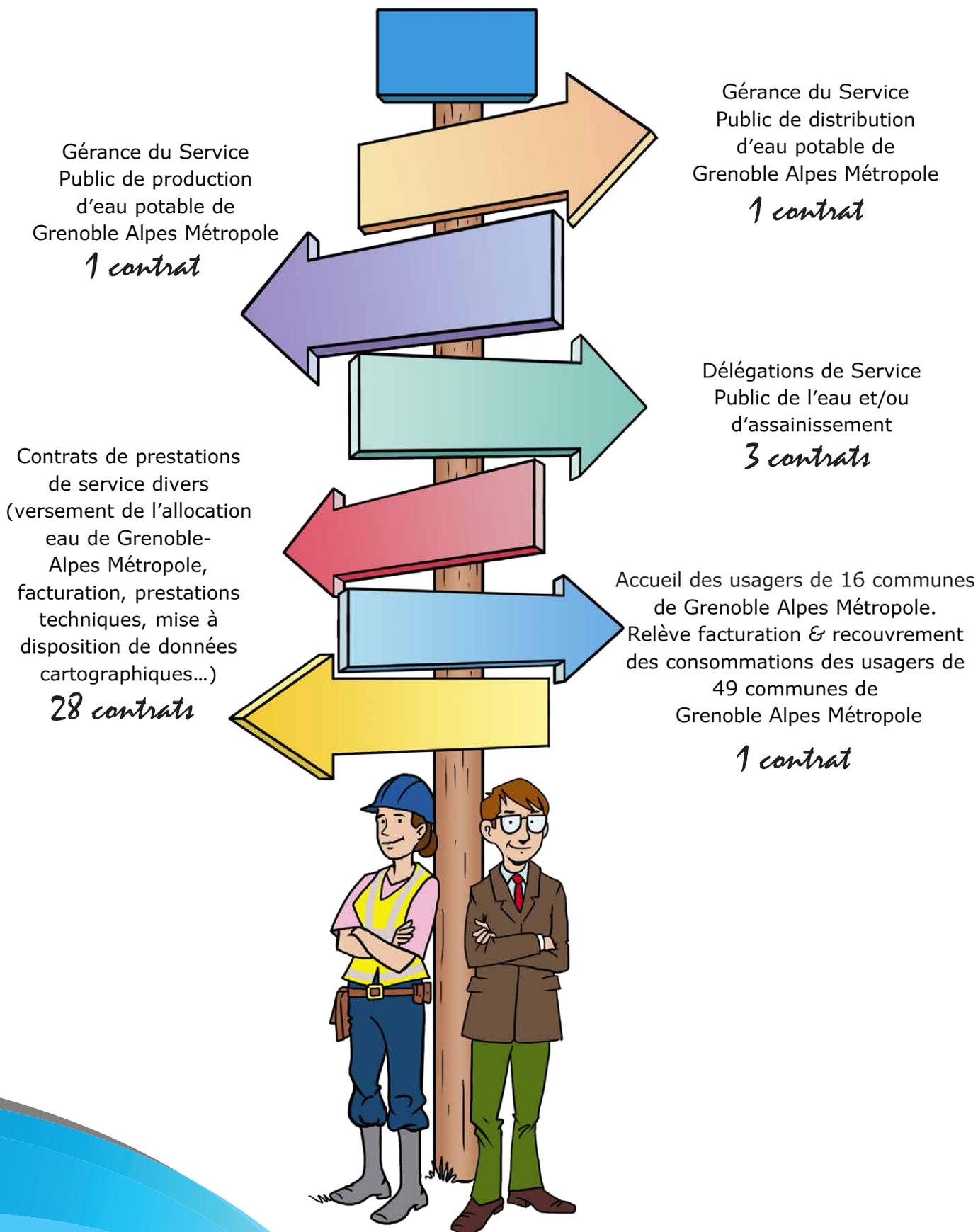
Nommé par le CA, il :

- Dirige l'ensemble des services
- Signe tous actes, contrats
- Est le représentant légal d'Eaux de Grenoble Alpes.

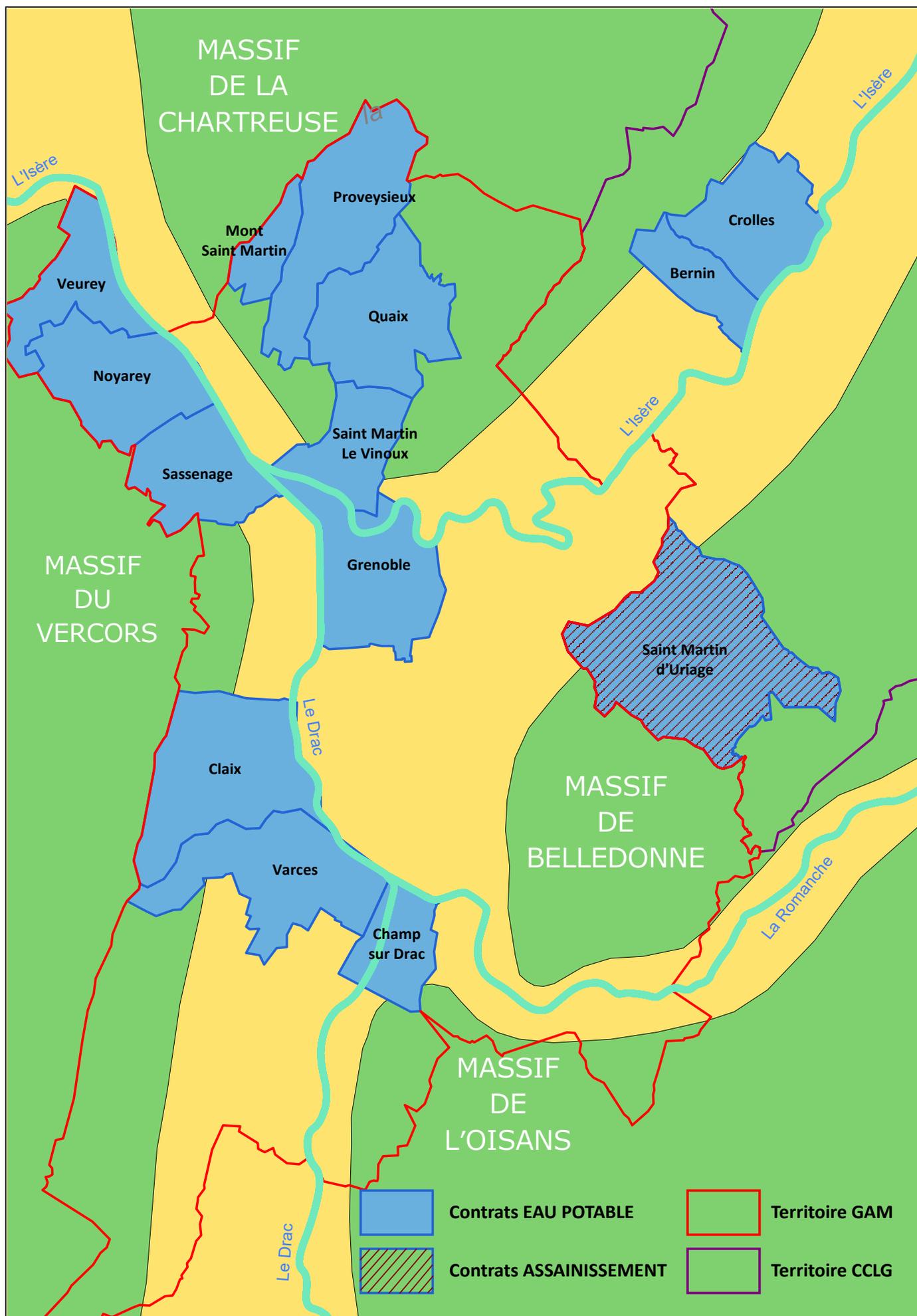


2.3 Périmètre d'activités et missions

34 contrats de prestations au service des collectivités actionnaires

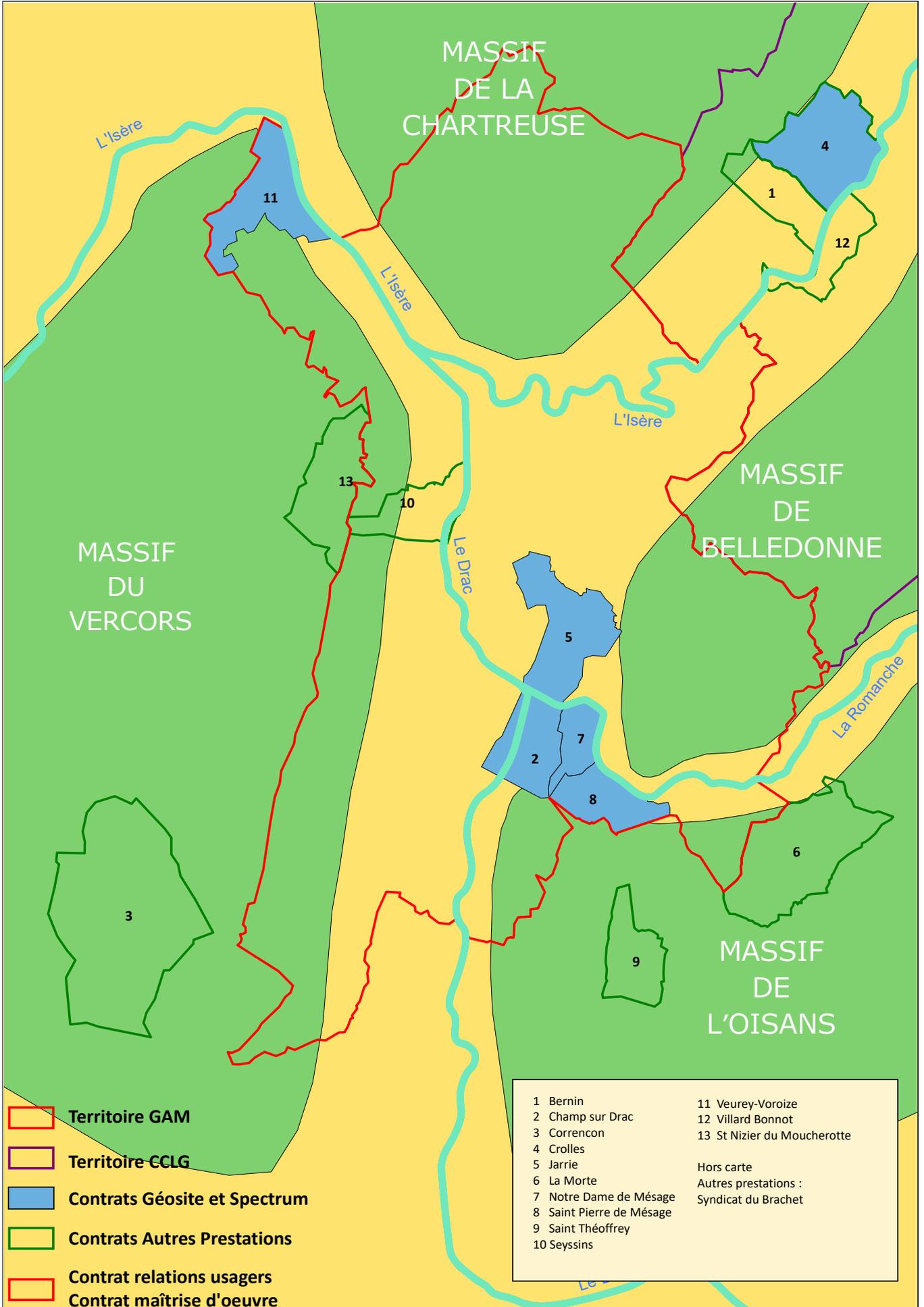


Périmètre des contrats de délégation (affermage, gérance)



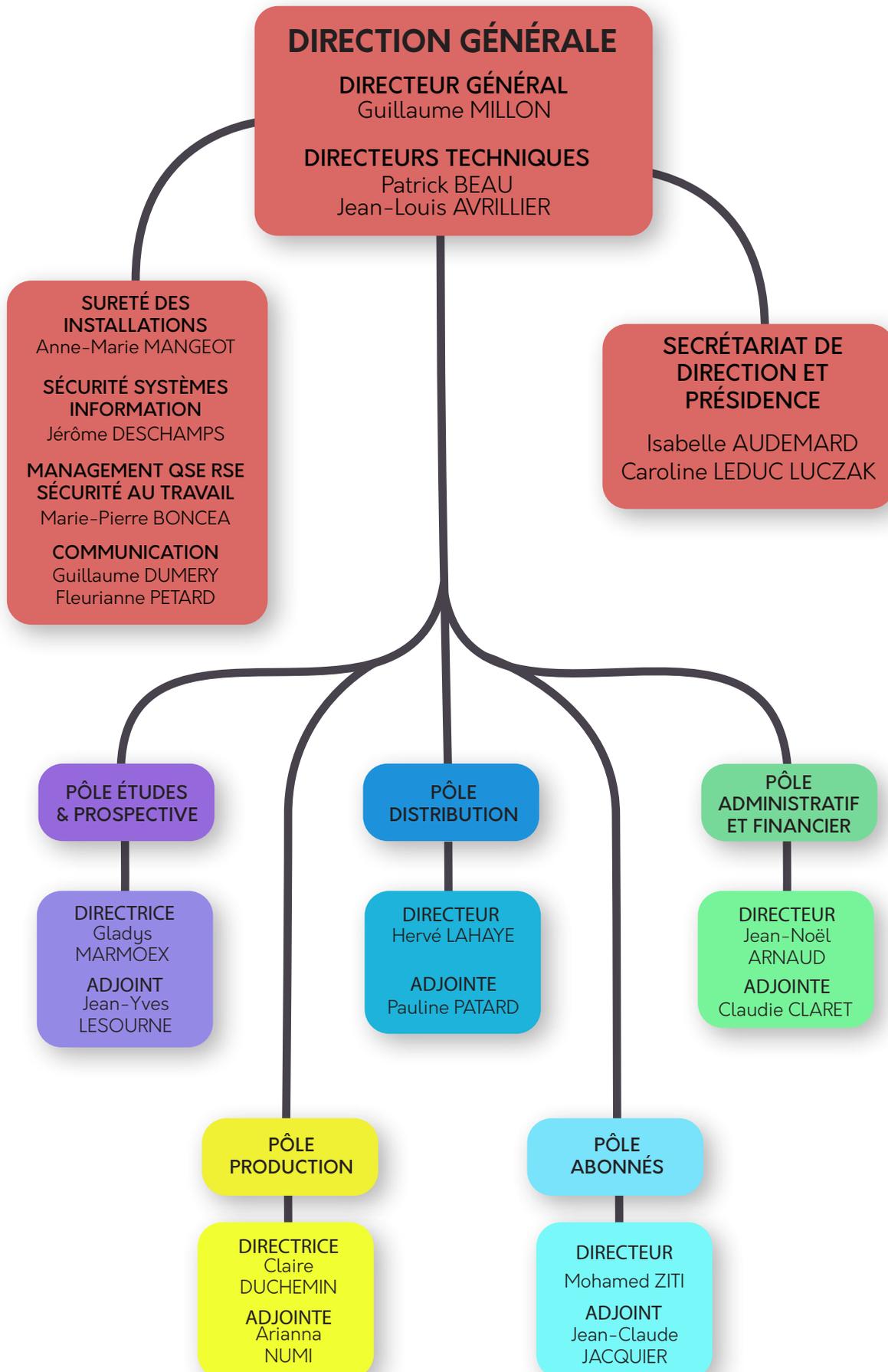


Périmètre autres prestations



2.4 Organisation des activités

2.4.1 Organigramme au 31/12/2023



2.4.2 Pôles d'activités



Pôle Études et Prospective

À en charge l'ensemble des activités liées à la maîtrise d'œuvre de travaux (tout ou partie des missions), à la gestion de projets eau et assainissement de toutes envergures, aux études liées au développement d'activités, aux études de prospective, à la gestion et l'administration du SIG (Système d'Information Géographique) et à l'ensemble des activités géomatiques.



Pôle Production

À en charge l'ensemble de l'activité liée à la protection des ressources, à la production, au transport et au stockage d'eau potable pour la totalité du périmètre géographique du service, dans le respect des règles relatives à l'environnement, la protection de la qualité et de la quantité de la ressource.



Pôle Distribution

À en charge l'ensemble de l'activité liée à la distribution d'eau potable, à la collecte et au traitement des eaux usées dans la totalité du périmètre géographique du service. Son action s'inscrit dans le cadre de l'optimisation de la connaissance, de la gestion du patrimoine dédié à l'eau ou à l'assainissement et de l'amélioration du rendement des réseaux.



Pôle Administratif et Financier

À en charge l'ensemble des activités supports d'Eaux de Grenoble Alpes telles que la comptabilité, le contrôle de gestion, les ressources humaines, l'informatique, la communication ou les achats ainsi que la Direction Générale des services et la coordination de l'ensemble des pôles.



Pôle Abonnés

À en charge l'ensemble de l'activité liée à la relation avec les abonnés et usagers de l'eau potable ou de l'assainissement pour la totalité du périmètre géographique du service.

Son action s'inscrit principalement dans le cadre de la prise en compte de l'intérêt des usagers et de leur égalité de traitement devant le service public.





ENJEUX

3.1 Les enjeux majeurs	23
3.2 Engagements en matière de QSE RSE	24
3.3 Orientations stratégiques	29





3.1 Les enjeux majeurs

Depuis sa création, Eaux de Grenoble Alpes a toujours eu pour priorité de préserver l'expertise du service public de l'eau, au sein d'une plateforme technique intervenant des puits aux robinets.

Cette expertise a permis de répondre au souhait de ses collectivités actionnaires : améliorer la qualité du service rendu tout en maîtrisant le coût pour les usagers et en travaillant toujours davantage à la préservation de la ressource en eau.

En effet, les enjeux majeurs d'Eaux de Grenoble Alpes ont toujours été :



Accès à l'eau pour tous les usagers.



Préservation de la ressource et maintien d'une eau conforme et non traitée aux captages de Jouchy, Pré Grivel et Rochefort



Gestion durable du patrimoine des ouvrages de production et de distribution dans le cadre d'une exploitation avec une approche de longs termes



Garantie d'une gestion 100% publique de l'eau à un juste coût du service.



Exemplarité et transparence dans le mode de gouvernance.

3.2 Engagements en matière de QSE RSE

3.2.1 Qualité Sécurité Environnement (QSE)

2 Documents de référence

- Document unique
- Analyse environnementale

Une démarche d'amélioration continue

- Mise en place et suivi d'actions de maîtrise des risques
- Sensibilisation des acteurs

La CSSCT : Un acteur majeur de la prévention

- Réalise le suivi d'accidentologie
- Assure une présence sur le terrain
- Assure l'optimisation des conditions de santé et de sécurité des salariés

Eaux de Grenoble Alpes est certifiée par un organisme externe indépendant, pour l'ensemble de son système de management global et intégré « Qualité - Sécurité - Environnement » (QSE) selon les référentiels.



GESTION DES DÉCHETS

Le saviez-vous ?

Eaux de Grenoble a fait l'acquisition de cinq véhicules électriques pour le service relève. Un choix environnemental pour réduire l'empreinte carbone et améliorer la qualité de l'air.



3.2.2 Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)

Eaux de Grenoble Alpes est aussi reconnue pour ses performances en matière de responsabilité sociétale selon le référentiel ISO 26000 : 2010.

Elle détient également la certification géo-référencement pour ses prestations en matière de localisation des réseaux.

Cette certification permet d'accroître la connaissance des ouvrages d'eau potable et vise la réduction des endommagements de réseaux lors de travaux effectués dans leur voisinage, la protection de l'environnement et la continuité des services aux usagers de ces réseaux.

Réalisée en 2017

Évaluation CAP 26000

BUREAU VERITAS
Certification

www.bureauveritas.fr/cap26000



Prestataire
localisation réseaux

Géoréférencement
BUREAU VERITAS
Certification



3.2.2.1 Engagement pour le développement durable



Une charte environnementale

Diffusée à l'ensemble du personnel afin de :

- Maîtriser la consommation de papier, favoriser la dématérialisation
- Promouvoir les économies d'énergie (eau, électricité, carburant...)

La culture du développement durable au cœur de l'entreprise

Des sensibilisations régulières sont faites auprès de l'ensemble du personnel, par rapport aux risques identifiés, mais aussi pour promouvoir de bonnes pratiques environnementales (écoconduite, gestion des déchets, achats de produits respectueux de l'environnement...).

Les marchés passés par Eaux de Grenoble Alpes intègrent systématiquement une clause en faveur du développement durable.



Actions de valorisation de la ressource en eau et de protection des lieux naturels

Les deux nappes alluviales exploitées sont classées ressources prioritaires stratégiques au Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE). La préservation de leur qualité est un enjeu majeur pour Eaux de Grenoble Alpes.

Dans le contexte de changement climatique, les données acquises de suivi piézométrique, suivi de débit des sources et d'instrumentation locale sont essentielles pour anticiper les évolutions.

Commission Locale de l'Eau (CLE) Drac Romanche

Eaux de Grenoble Alpes participe à l'ensemble des bureaux mensuels de la CLE. Ces bureaux permettent de participer ou de s'informer sur les projets impactant la ressource en eau dans le territoire.

Service protection des ressources

Eaux de Grenoble Alpes dispose d'un service dédié à la protection des ressources et à la qualité de l'eau. Ses compétences en hydrogéologie, en suivi de nappe, en instrumentation de captages ou au niveau des piézomètres et de suivi qualité représentent des outils précieux.

2023 : une année oscillant entre deux extrêmes climatiques

L'année 2023 a été particulièrement chaude et sèche, battant les records locaux de température et d'absence de précipitations, et a terminé sur des pluies importantes engendrant des crues et des lâchers de barrages.

Le début d'année a notamment été marqué par une absence de précipitations en janvier et février, créant des étiages hivernaux exceptionnels à cette période sur les ressources de coteaux.

Le printemps a rechargé les ressources et a permis de passer l'été caniculaire sans tension importante sur les ressources, mais les niveaux atteints fin août étaient statistiquement très bas.

Les précipitations très importantes des 4 derniers mois de l'année ont rechargé largement les ressources, et ont contraint EDF à réaliser des lâchers de barrages importants et exceptionnels. Ces lâchers ont créé des niveaux haut records sur les nappes Drac et Romanche atteints en novembre et décembre.

L'année aura donc oscillé entre des niveaux très bas et des niveaux très hauts (fréquence statistique théorique une fois tous les dix ans), confirmant les effets probables du changement climatique comme accentuant les événements extrêmes.

Engagements concrets pour la connaissance et la protection de la biodiversité

Cet engagement actif pour la protection de la biodiversité se traduit également par des pratiques d'entretien des espaces naturels adaptées à la situation exceptionnelle du site de captage : plusieurs dizaines d'hectares de prairies et de forêts en libre évolution et le maintien de prairies ouvertes avec fauche tardive.



Suivi temporel des oiseaux et inventaires naturalistes

Dans le cadre du programme national de recherche ornithologique et plus précisément le Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC) débuté en 2004, des opérations de baguage sont menées chaque année dans le secteur de Chasse Barbier, zone de protection absolue non clôturée des captages. Ceci afin d'assurer une veille écologique.

Ces travaux sont menés par le Centre de Recherche sur la Biologie des Populations d'Oiseaux dépendant du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris. Les opérations ont bien eu lieu en 2023 pour la 20ème année consécutive.

Inventaires naturalistes :

En lien avec la Ligue de Protection des Oiseaux, des inventaires naturalistes ont lieu chaque année depuis 1997. Des bénévoles interviennent plusieurs fois par an pour compléter et mettre à jour les comptages d'espèces présentes sur le site. Le personnel d'Eaux de Grenoble Alpes participe également au comptage sur le site participatif faune.isere.fr et ce ne sont pas moins de 794 observations pour 174 espèces animales qui ont été ajoutées à la base régionale collaborative de la LPO à partir d'observations de terrain depuis 2019.

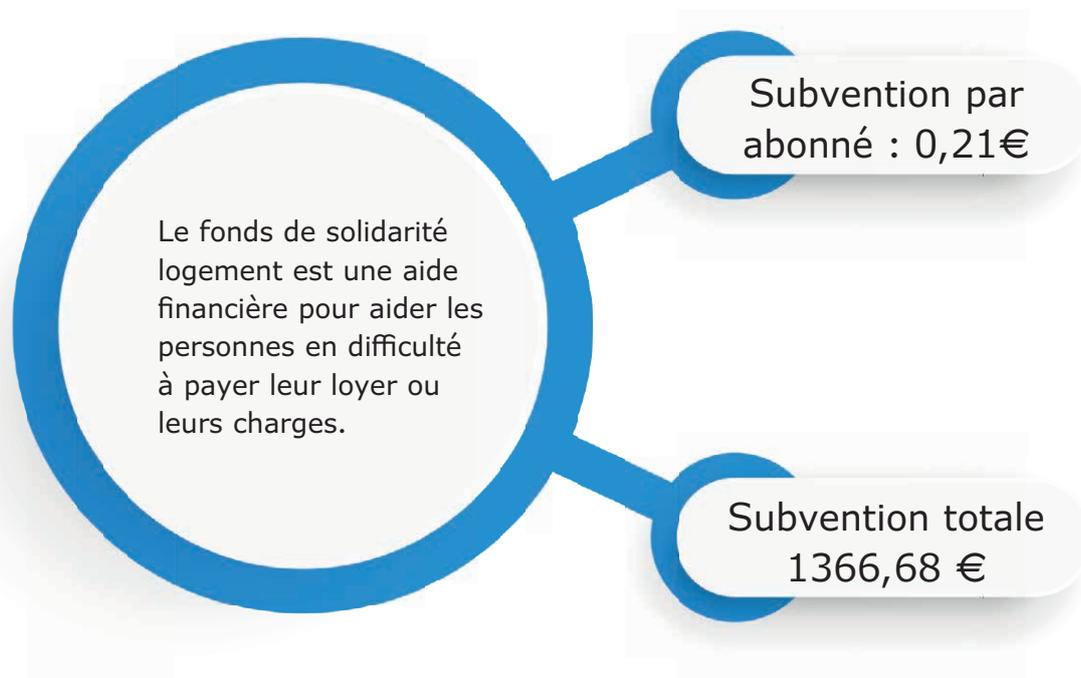
Cette année, les échanges entre EDGA, la RNR et la LPO ont permis aux bénévoles de la LPO d'intégrer un nouveau circuit de suivi naturaliste standardisé STOC EPS. Ce circuit s'inscrit dans la démarche de partenariat avec les acteurs naturalistes locaux.



crédit photo : Laurent Bonnaud

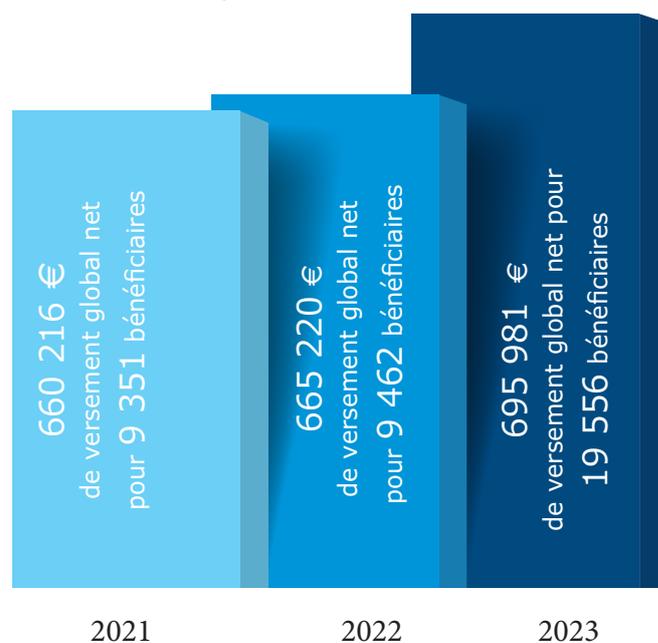
3.2.2.2 Engagement sociétal

Le Fonds de Solidarité Logement (DSP Crolles et St Martin d'Uriage)



La tarification sociale

Grenoble-Alpes Métropole verse grâce à Eaux de Grenoble Alpes une allocation sociale auprès des abonnés de l'eau.



Par délibération en date du 7 avril 2023, Grenoble-Alpes Métropole a modifié les conditions d'attribution de l'allocation eau afin que le dispositif bénéficie à davantage d'usagers.



3.3 Orientations stratégiques

1

Satisfaire les attentes des usagers et leur garantir un service public efficace.

Fournir une eau conforme sans aucun traitement au robinet des usagers provenant des nappes alluviales du Drac et de la Romanche.

2

Répondre aux besoins des collectivités associées, par des prestations assurant des relations transparentes et de proximité.

De la simple prestation de service ponctuelle à la délégation de service public, Eaux de Grenoble Alpes offre un panel de prestations techniques et intellectuelles à ses collectivités actionnaires et sait s'adapter aux situations particulières notamment dans la gestion de crise.

3

Mettre à disposition un outil performant.

Répondre avec des outils d'exploitation performants et innovants à l'ensemble des attentes et problématiques d'un service public exemplaire.

Les logiciels métiers utilisés ont été complétés par le déploiement d'une nouvelle version de l'outil de cartographie, WatgisWeb, permettant à l'ensemble des services concernés de l'entreprise de connaître de manière quasi immédiate le statut d'une conduite (ouverte ou fermée) et aux agents de terrain de faire remonter au service cartographie des éléments à modifier ou implémenter.

4

Assurer la protection de l'environnement et prendre en compte les exigences du Développement Durable.

La maîtrise de l'impact écologique des activités sur l'environnement permet d'en assurer sa protection.

Eaux de Grenoble Alpes dispose désormais de 5 véhicules électriques pour son activité de relève des compteurs notamment.

5

Développer une approche sociale, citoyenne et responsable.

Pour Eaux de Grenoble Alpes, cela se traduit concrètement par une approche collaborative du fonctionnement, par des commissions internes, l'élaboration par les collaborateurs du journal interne Inf'eau, des enquêtes de satisfaction des collaborateurs et la gestion d'une équipe de près de 15 auditeurs internes.



4

ACTIVITÉS

4.1 Abonnés	33
4.2 Production	43
4.3 Distribution	59
4.4 Études et prospective	69





4.1

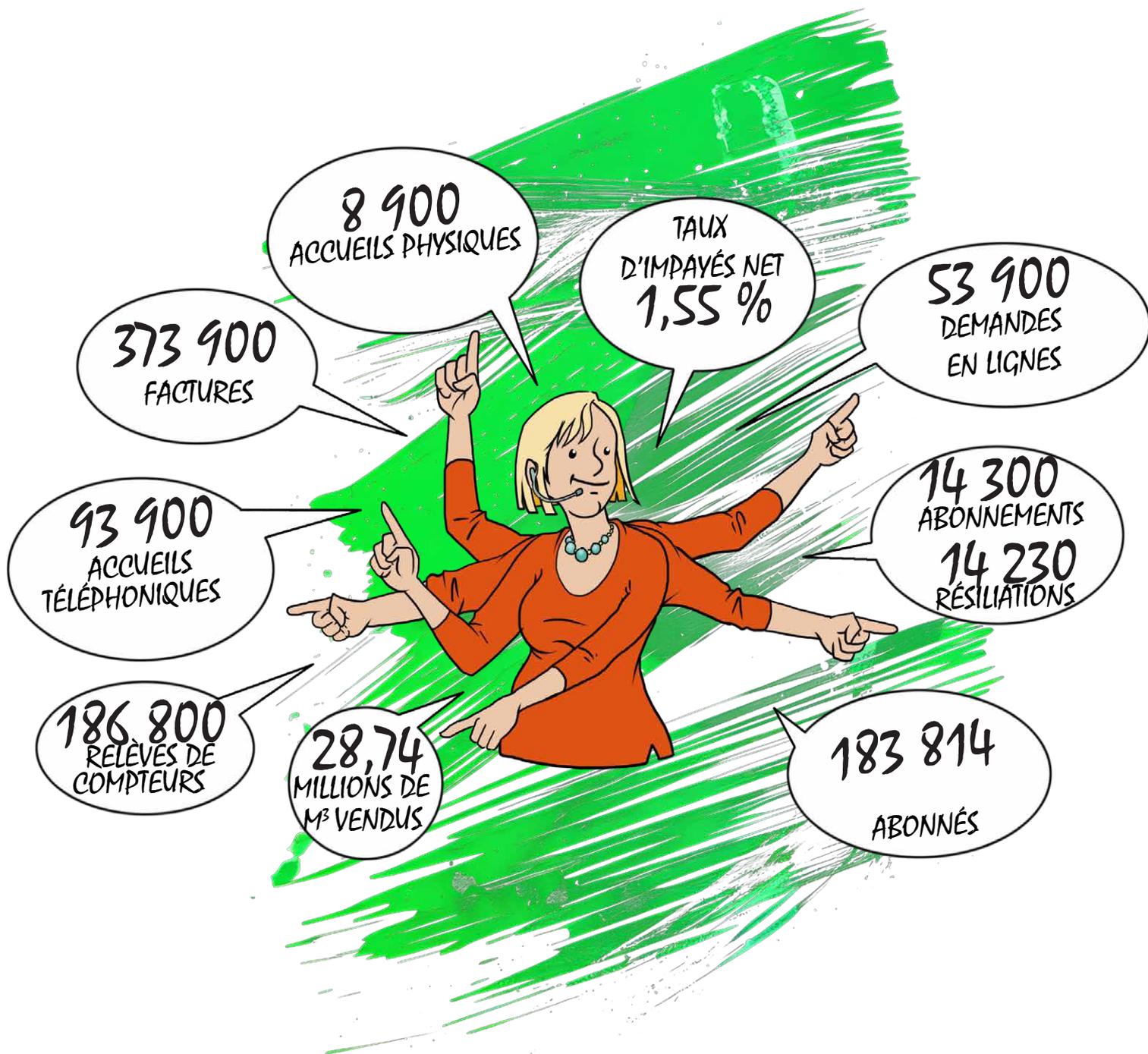
Abonnés

4.1.1 Chiffres clés.....	35
4.1.2 Accueil.....	36
4.1.3 Traitement des courriers	36
4.1.4 Facturation.....	37
4.1.5 Recouvrement.....	38
4.1.6 Perspectives pour l'année 2024.....	42





4.1.1 Chiffres clés



4.1.2 Accueil



8 898 visites en agence en 2023, stable depuis maintenant 3 ans.

71 099 appels traités arrivés en file d'attente / 93 890 appels reçus dont 12 834 appels interrompus pendant la minute d'accueil et d'informations utiles.

Autrement dit, un taux de réponse de 87.7% des appels arrivés en file d'attente.

Deux sites web au service des usagers 24h/24h et 7j/7j comme portails d'information et de communication :

- www.eauxdegrenoblealpes.fr (pour les communes en DSP)
- www.grenoblealpesmetropole.fr/8-gerer-mon-eau.htm

Une Agence en Ligne (AEL) accessible et interactive :

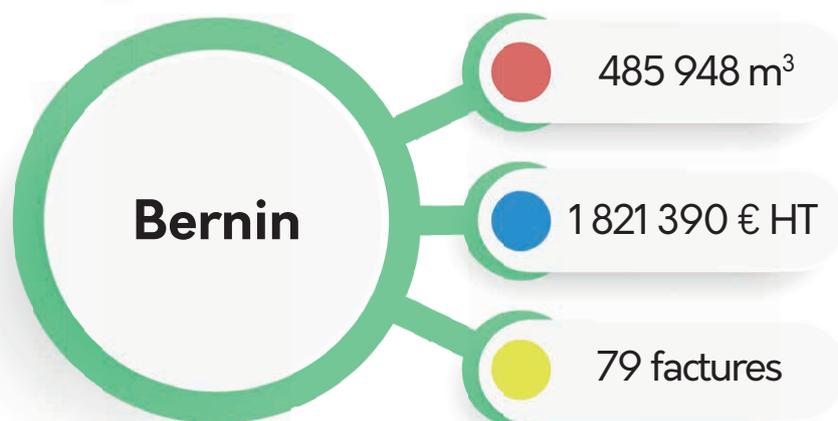
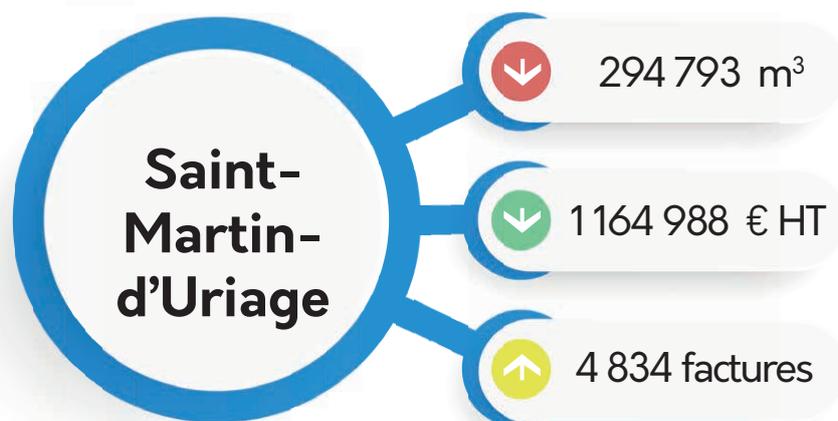
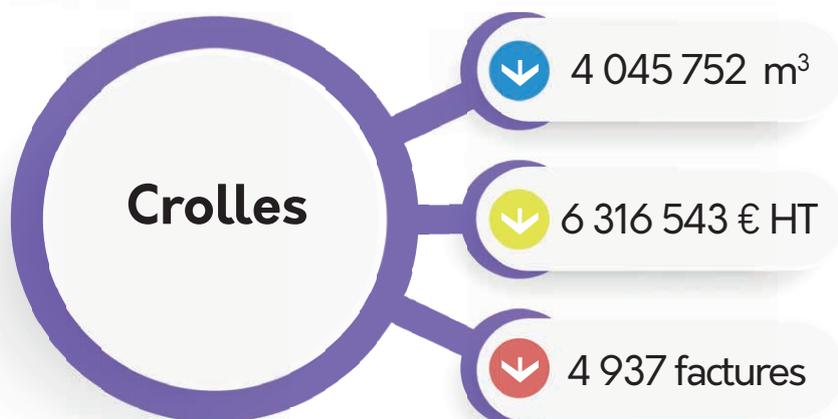
53 876 démarches formalisées soit une hausse de 40.4% de l'affluence essentiellement due à la très forte progression des index communiqués par les abonnés (multiplié par 3,5). Cette hausse spectaculaire est le résultat des campagnes de SMS envoyés en amont de la relève aux abonnés dont le compteur n'est pas accessible pour les prévenir de notre futur passage. Ce moyen de communication vient compléter ceux déjà pratiqués historiquement (affiches dans les communes, courriers aux mairies...).

4.1.3 Traitement des courriers

16 223 courriers réceptionnés, numérisés et traités dont 10 100 retours de documents signés et/ou pièces justificatives. La baisse déjà constatée l'an dernier dans le flux du courrier reçu et de nouveau observée cette année. Elle s'explique principalement par la dématérialisation des démarches en ligne facilitées et dont la croissance régulière se poursuit.



4.1.4 Facturation



La principale raison à la chute des indicateurs à Crolles est la fin du contrat de DSP au 30/06/2023 auquel s'est substitué un nouveau contrat dit de DS3P.

Volume très important exclusivement imputable à la consommation de l'industriel SOITEC facturé par EDGA à compter du 01/07/2023. La facture de relève des autres abonnés est prévue en juin 2024.

4.1.5 Recouvrement

Répartition des modes de paiements, part d'échéanciers et taux d'impayés

Territoire Grenoble Alpes Métropole :

	Part (%) en valeur	Part (%) en volume	
 Chèques	6,24 %	5,88 %	
 T.I.P.	8,65 %	5,94 %	
 Carte bancaire	6,77 %	6,10 %	
 Virement bancaire	27,31 %	3,78 %	
 Prélèvement	33,57 %	16,82 %	
 Mensualisation	15,94 %	61,20 %	
 Espèces	0,62 %	0,66 %	
 Sociétés recouvrement	0,90 %	0,80 %	

Crolles :

	Part (%) en valeur	Part (%) en volume	
 Chèques	1,09 %	3,83 %	
 T.I.P.	2,27 %	7,10 %	
 Carte bancaire	1,58 %	5,46 %	
 Virement bancaire	86,18 %	4,08 %	
 Prélèvement	4,55 %	20,81 %	
 Mensualisation	4,09 %	57, %	
 Espèces	0,05 %	0,27 %	
 Sociétés recouvrement	0,19 %	0,61 %	



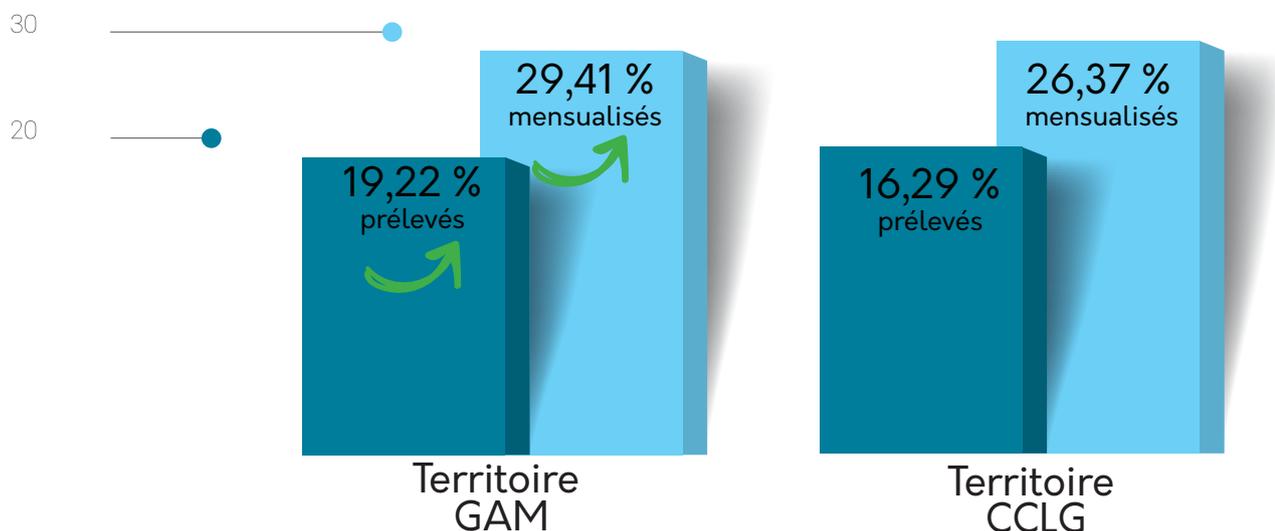
Saint-Martin-d'Uriage :

	Part (%) en valeur	Part (%) en volume	
Chèques	7,42 %	4,59 %	
T.I.P.	11,25 %	6,69 %	
Carte bancaire	9,94 %	6,84 %	
Virement bancaire	16,30 %	3,65 %	
Prélèvement	32,38 %	16,09 %	
Mensualisation	22,05 %	61,69 %	
Espèces	0,09 %	0,12 %	
Sociétés recouvrement	0,56 %	0,34 %	

Bernin :

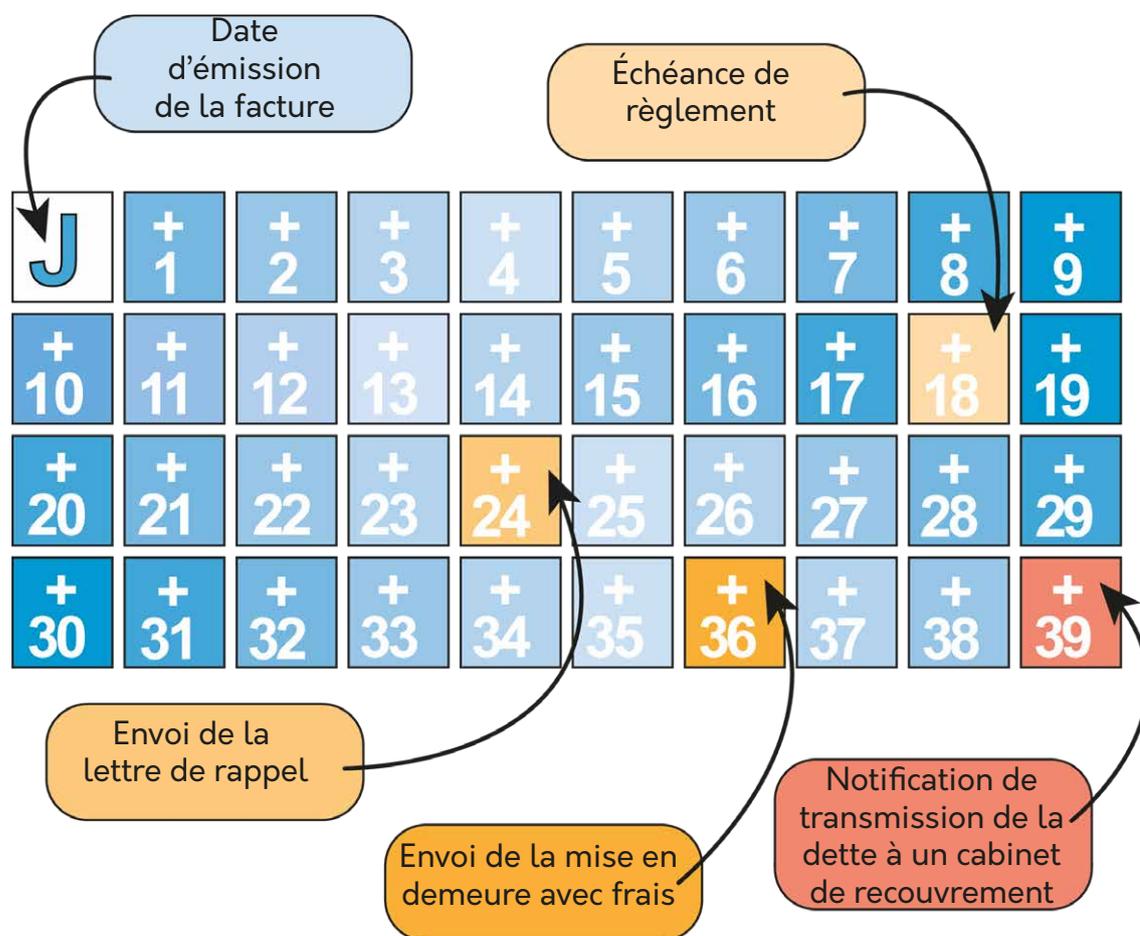
	Part (%) en valeur	Part (%) en volume
Chèques	3,12 %	1,53 %
T.I.P.	1,38 %	2,29 %
Carte bancaire	6,78 %	6,49 %
Virement bancaire	0,6 %	0,76 %
Prélèvement	4,54 %	4,58 %
Mensualisation	81,55 %	83,21 %
Espèces	0,00 %	0,00 %
Sociétés recouvrement	2,02 %	1,15 %

Taux d'abonnés mensualisés et prélevés

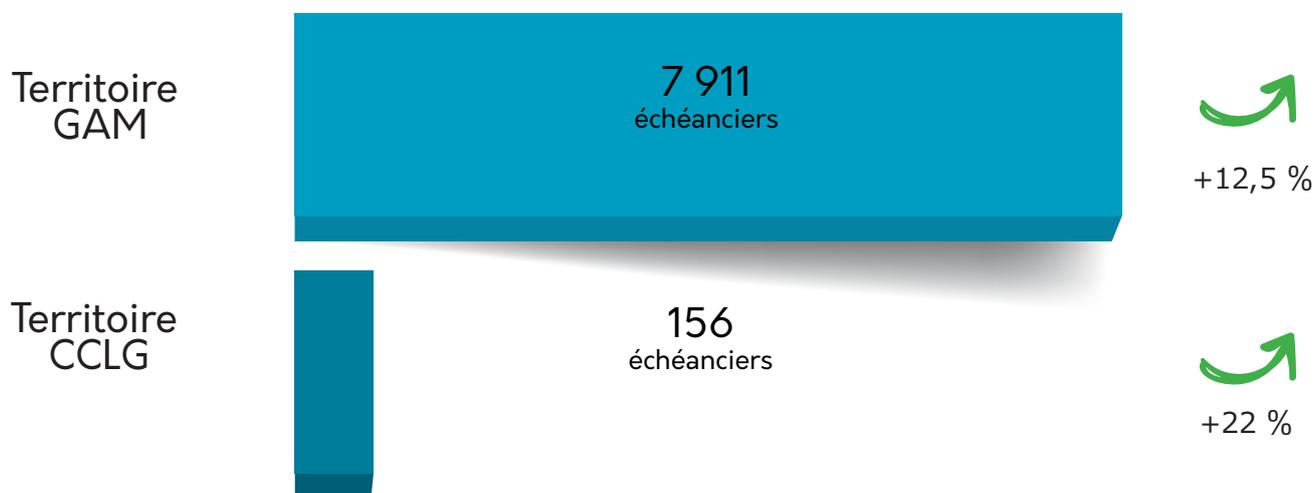


Plan de relance

Eaux de Grenoble Alpes gère le recouvrement depuis le 1er janvier 2014.



Nombre d'échéanciers accordés





Taux d'impayés

Le taux d'impayés retenu, en tant qu'indicateur légal est le montant des impayés au titre de l'année N-1 connu au 31 décembre de l'année N rapporté au chiffre d'affaire TTC, facturé au titre de l'année N-1.

Il s'agit donc du taux d'impayés au 31 décembre 2022 pour les factures émises en 2021.

Le taux d'impayés suivi est le taux net qui correspond aux factures impayées non exigibles incluant celles sous échéanciers en cours de paiement et celles en litige pour diverses raisons.



Taux d'impayés nets GAM		1,71 %
Taux d'impayés nets Bernin	Non calculé, factures émises par ancien délégataire	---
Taux d'impayés nets Crolles	Légère amélioration	0,21 %
Taux d'impayés nets Saint Martin d'Uriage	Légère dégradation du taux	0,49 %

Cette légère dégradation du taux d'impayés confirme la tendance baissière déjà constatée l'an dernier et principalement imputable au contexte économique actuel.

De nouvelles actions seront mises en place courant 2024 pour tenter d'infléchir cette baisse.

4.1.6 Perspectives pour l'année 2024

1

Participer au développement de nouvelles fonctionnalités de l'applicatif métier et outils de mobilité

2

Accentuer la promotion du prélèvement et de la mensualisation

3

Promouvoir la dématérialisation des factures

4

Améliorer les résultats sécurité du pôle

5

Conseil et accompagnement social à l'égard des abonnés particuliers en situation de multiples impayés

6

Refondre le planning de relève pour mieux ordonnancer les tournées

7

Poursuivre le partenariat avec les collectivités en régie et les accompagner dans l'utilisation de l'applicatif métier

8

Accentuer l'usage du SMS comme canal d'information



4.2

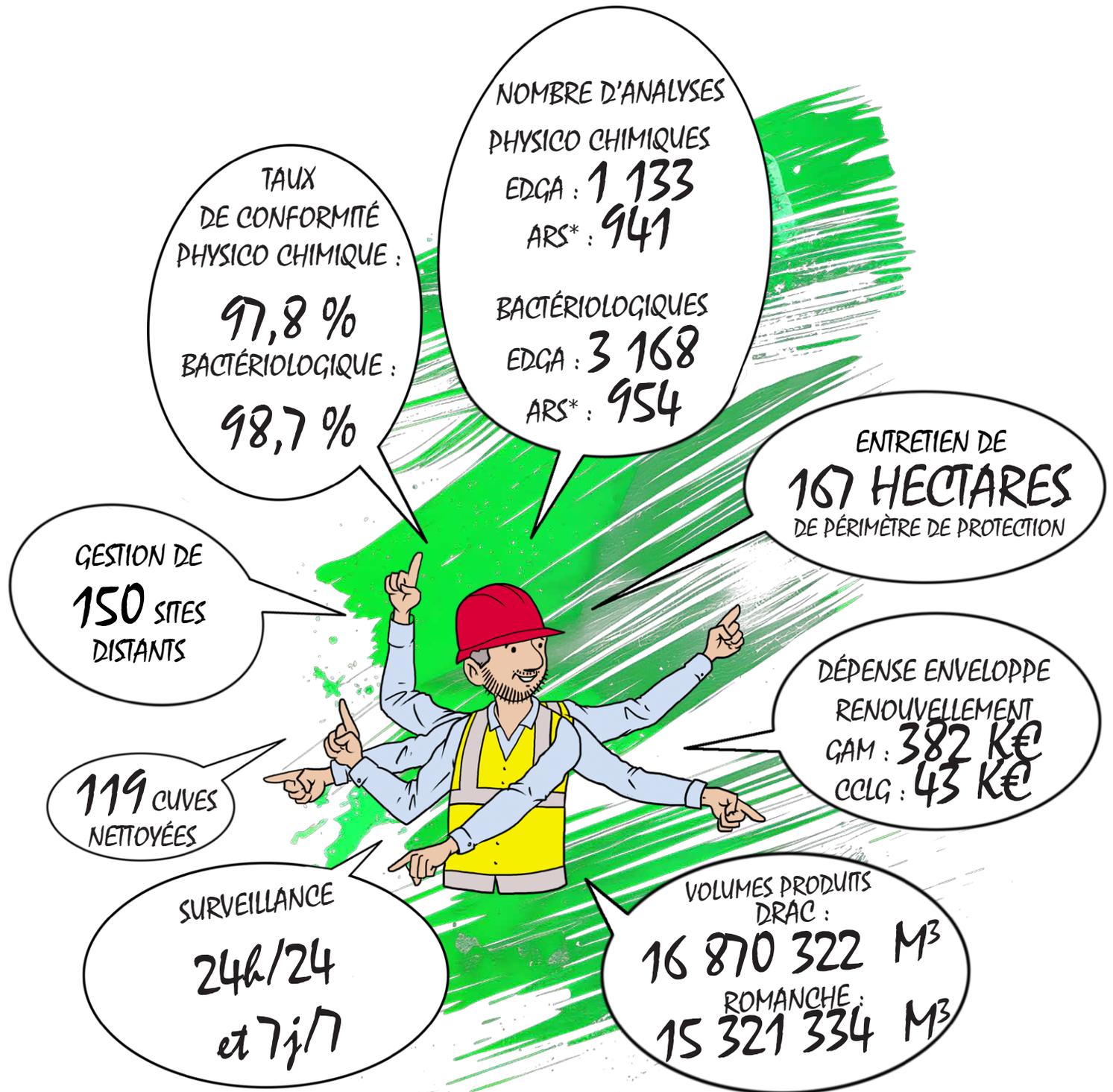
Production

4.2.1 Chiffres clés.....	45
4.2.2 Ressources.....	46
- Nappe du Drac et captage de Rochefort.....	46
- Nappe de la Romanche et captage de Jouchy, Pré-Grivel.....	48
- Évolutions de la répartitions des ressources.....	50
- Autres ressources.....	51
4.2.3 Installations surveillées et exploitées.....	52
- Surveillance qualitative et conformité.....	53
- Laboratoire interne d'analyses.....	54
4.2.4 Vente en gros et sécurisation de l'AEP de l'agglomération grenobloise.....	56
- Livraison en gros.....	56
- Sécurisation de l'alimentation en eau de l'agglomération grenobloise	56
- Évolution du réseau de trasport d'eau potable.....	57
4.2.5 Évolution pour l'année 2024.....	58





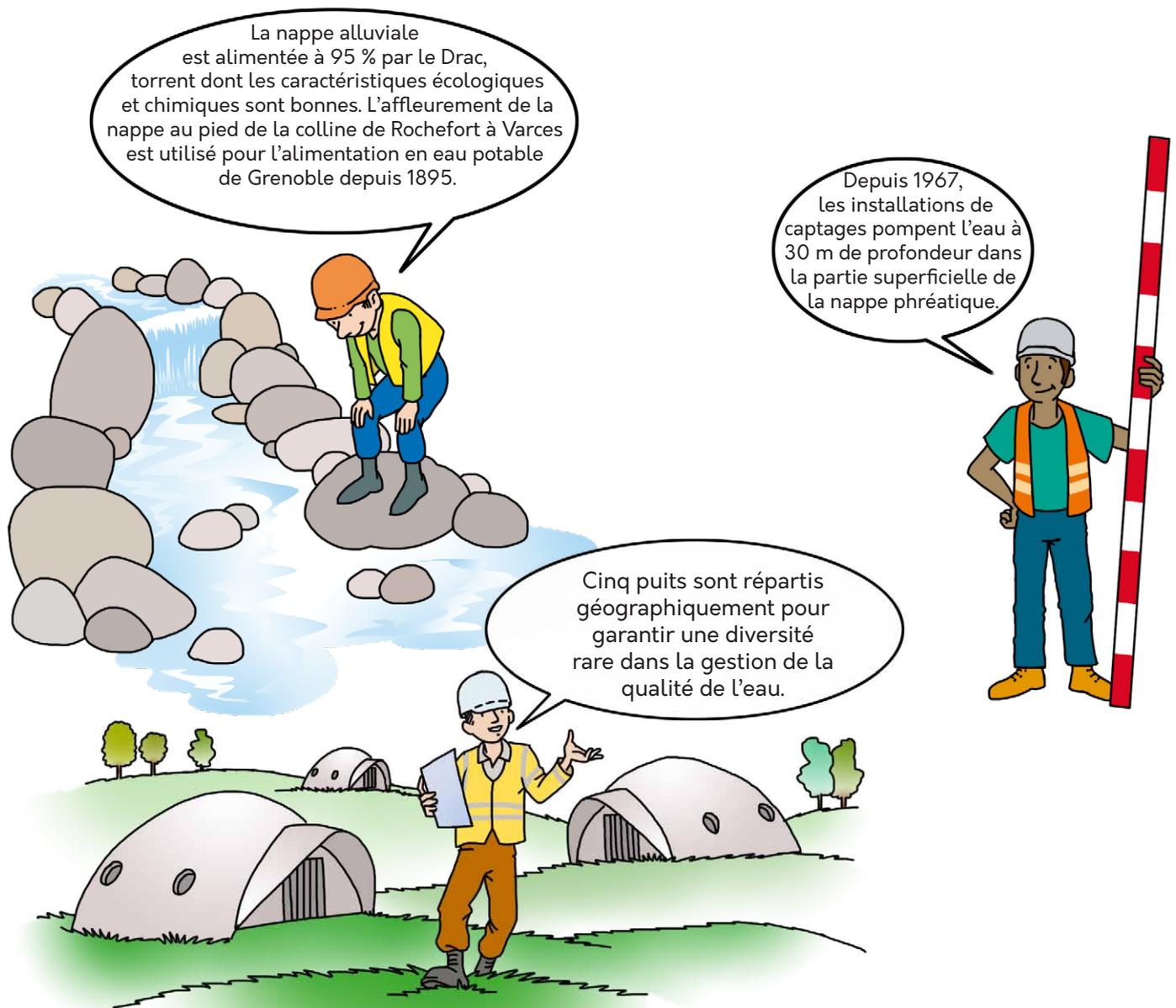
4.2.1 Chiffres clés



* ARS : Agence Régionale de Santé

4.2.2 Ressources

➔ Nappe du Drac et captage de Rochefort



Une eau de très bonne qualité : l'eau provenant du massif des Écrins subit peu de pression anthropique (agriculture ou industrie) et bénéficie d'une filtration naturelle par parcours dans l'aquifère.

Une ressource protégée : Le plus grand périmètre de protection d'Europe préserve depuis 1967 une eau de qualité exceptionnelle, distribuée sans aucun traitement.

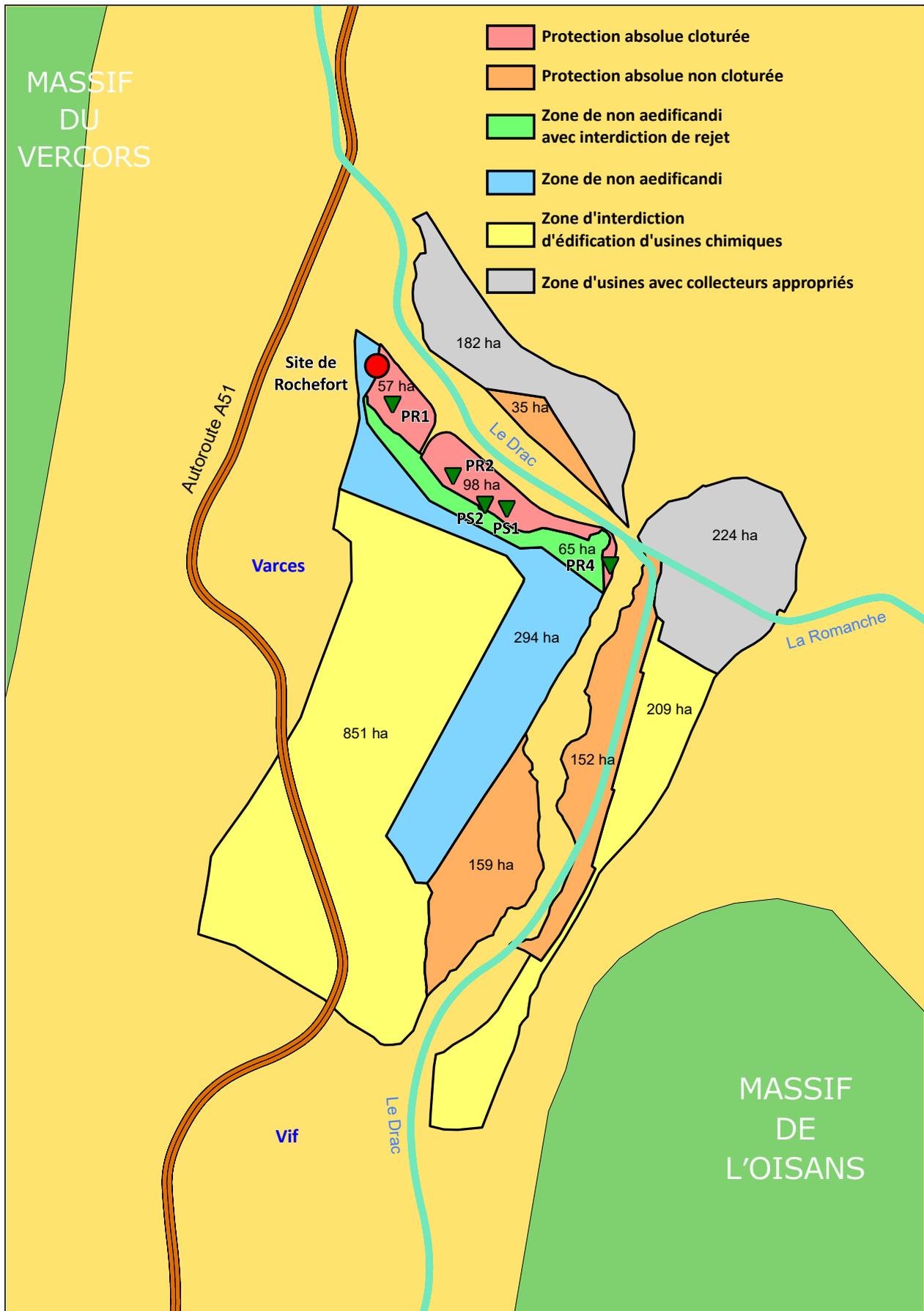
Une surveillance active du pompage au service de la protection des ressources :

16 870 322 m³ prélevés en 2023 sur la ressource DRAC soit 22 % des volumes autorisés. Le volume prélevé n'est plus en baisse par rapport aux années précédentes, car le schéma directeur de Grenoble Alpes Métropole a acté le rééquilibrage des prélèvements entre les deux champs captants, qui s'est déployé au cours de 2021.

Une eau peu coûteuse en énergie : grâce au puits PR4 fonctionnant par siphonnage (sans pompage).



Périmètre de protection de Rochefort



➔ Nappe de la Romanche et captage de Jouchy, Pré-Grivel

C'est dans la vallée de la Romanche que sont implantés ces captages. Ancienne vallée glaciaire, elle a été comblée après la fonte des glaciers, par des alluvions charriées par la rivière sur près de 100 m d'épaisseur. Il s'agit de sables, de graviers et de galets très perméables.

Le bassin versant de la Romanche est montagneux. La rivière présente donc ses hautes eaux du mois d'avril au mois d'octobre, au moment de la fonte des neiges et des glaciers. Elle a un régime nivoglaciaire, particulièrement favorable à l'alimentation des nappes pendant l'été, période où la consommation en eau est la plus forte.

Une ressource protégée : depuis 1979 et 1982 des périmètres de protection de captages sanctuarisent cette ressource stratégique.

Un suivi est effectué de tout le bassin versant pour toutes les activités susceptibles d'engendrer des pollutions.

Une surveillance active du pompage au service de la protection de la ressource :

- 36 % du volume autorisé prélevé sur Pré Grivel
- 46 % du volume autorisé prélevé sur Jouchy

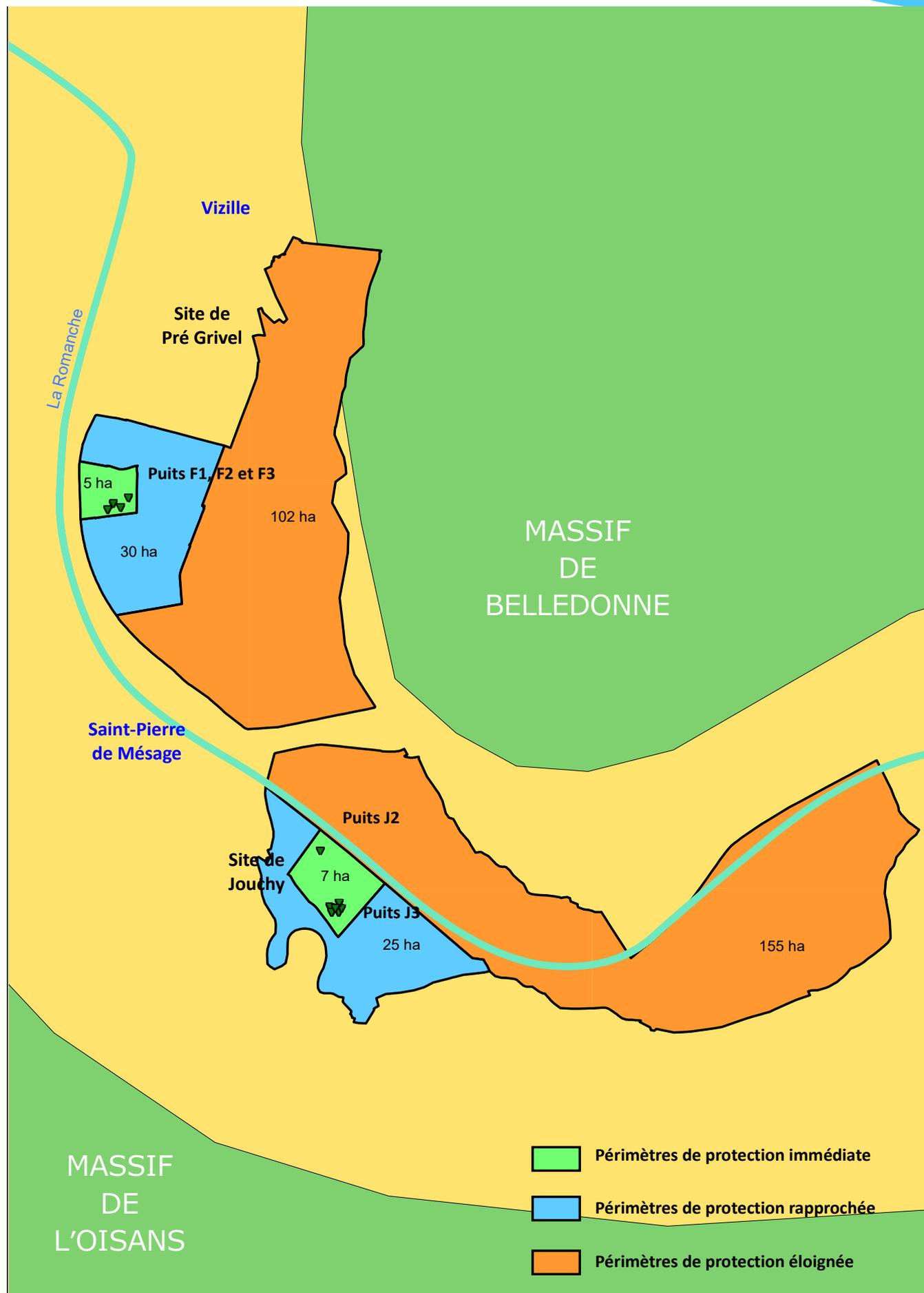
Soit un total de 15 321 334 m³ prélevés en 2023.

Évolution des volumes prélevés : le volume prélevé sur les sites de Jouchy et Pré Grivel en 2023 est stable par rapport à 2022.

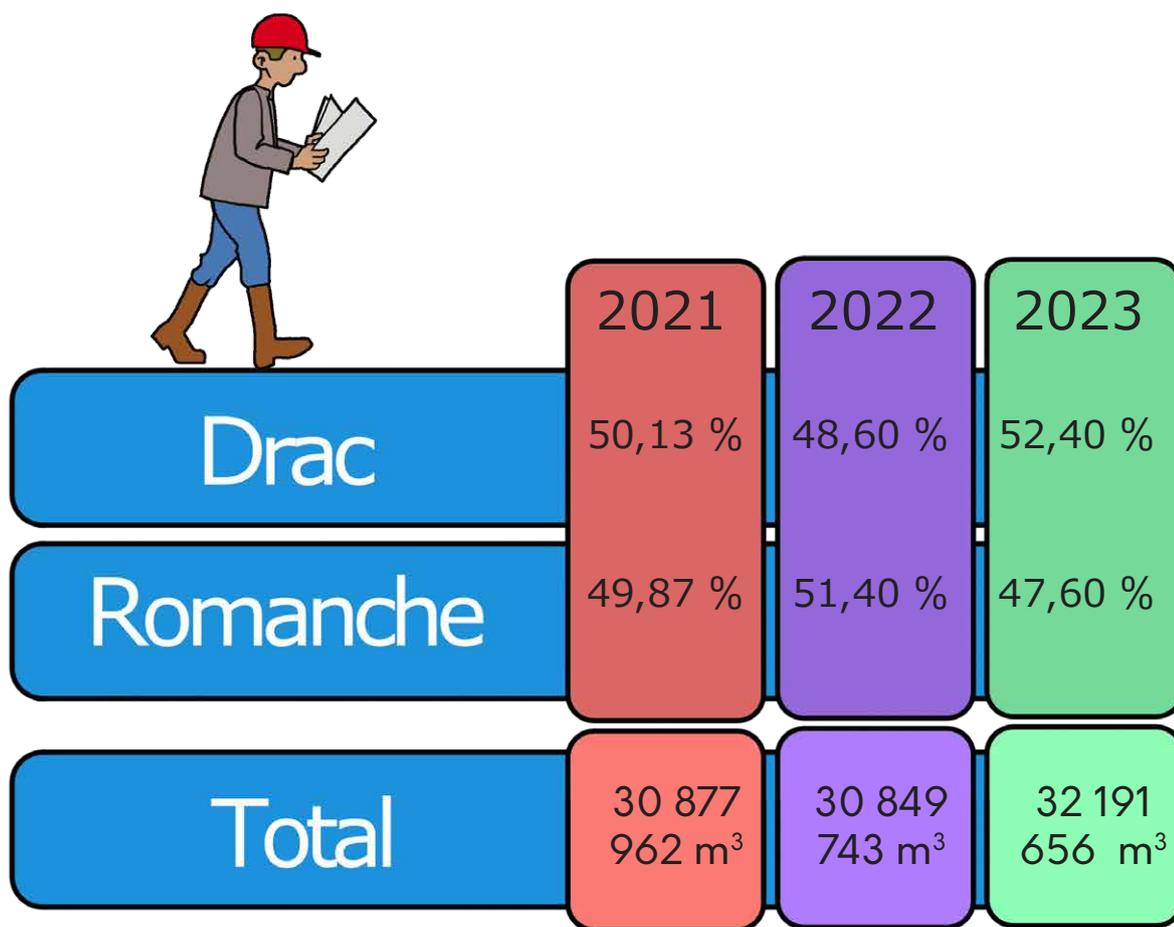




Périmètre de protection de Jouchy & Pré Grivel

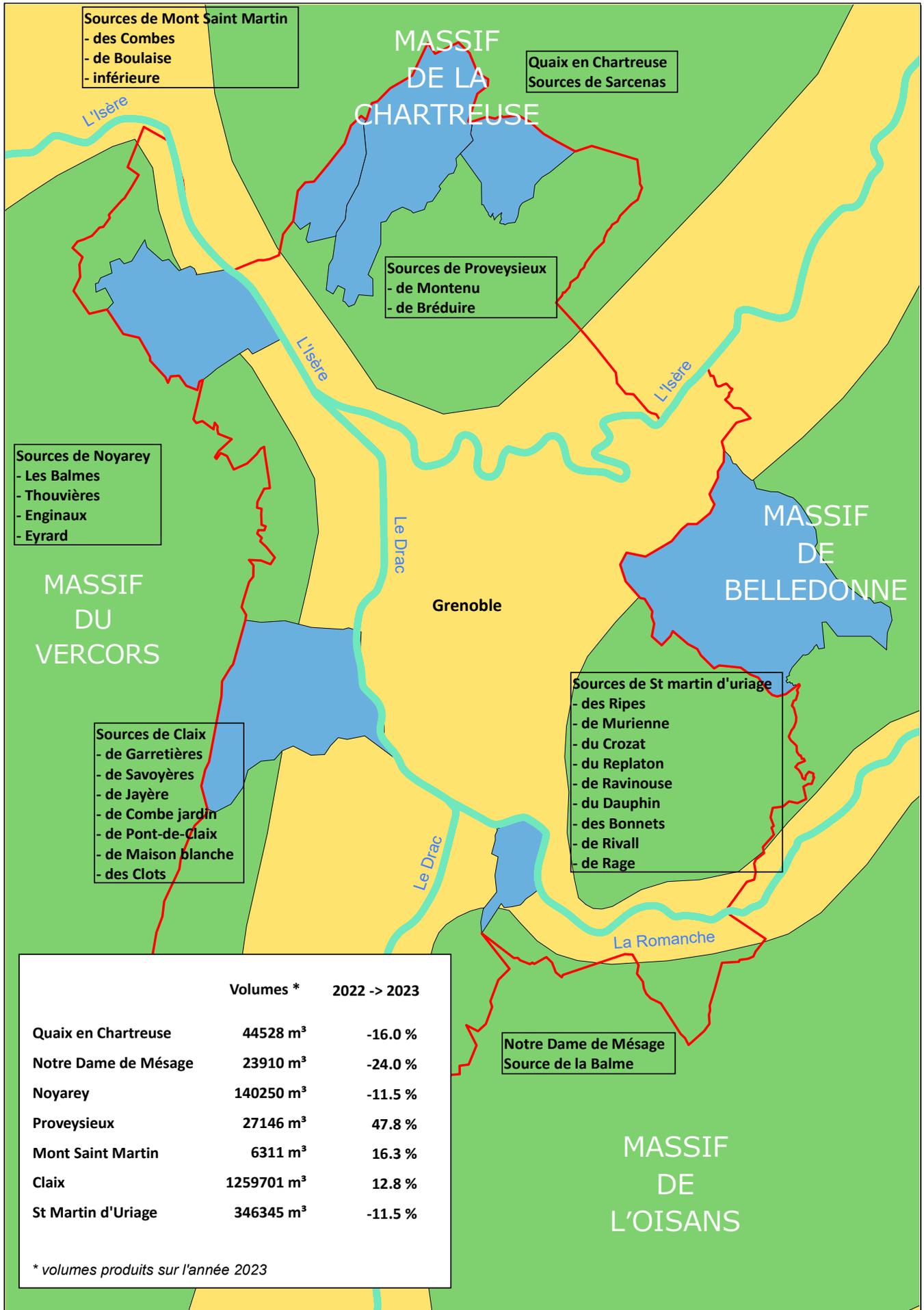


➔ Évolutions de la répartition des ressources
Volumes produits des deux principaux champs captants





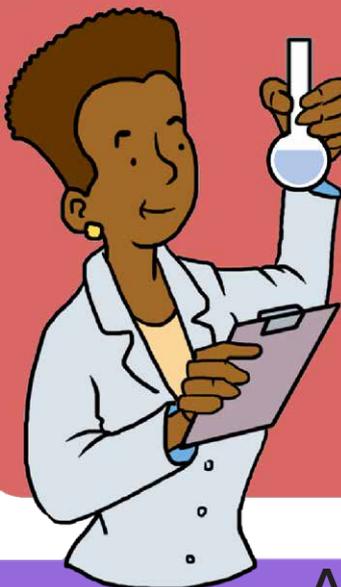
Autres ressources



4.2.3 Installations surveillées et exploitées

Eaux de Grenoble Alpes surveille et exploite l'ensemble des installations 24h/24 et 7j/7.

Qualité de l'eau

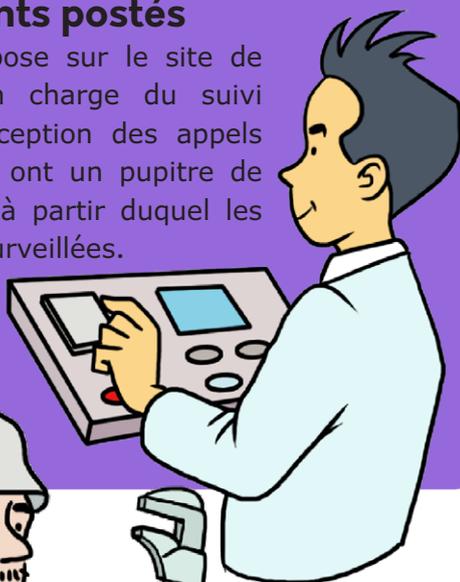


Le pôle Production est organisé de manière à assurer le suivi quotidien de la qualité de l'eau distribuée. Les deux laboratoires internes permettent la réalisation des tests de prélèvements d'eau en cas d'anomalie, et lecture de résultats rapides (IDEXX et ATPmétrie), y compris en astreinte, permettant une réactivité accrue pour les actions correctives à mettre en œuvre.

Agents postés

Eaux de Grenoble Alpes dispose sur le site de Rochefort de techniciens en charge du suivi des installations et de la réception des appels des usagers. Ces techniciens ont un pupitre de commande et de télégestion à partir duquel les installations sont pilotées et surveillées.

Grâce à 3 superviseurs, les informations et alarmes sont rapatriées vers ce pupitre de surveillance.



Intervention 24h/24 et 7j/7

Les équipes d'Eaux de Grenoble Alpes sont organisées de manière à permettre une intervention rapide, en moins de deux heures, 24h/24 et 7j/7 en cas d'anomalie sur les réseaux de transport, les sites de productions et de stockage de l'eau potable.



Entretien Réseaux et Installations

Le Pôle Production dispose d'un service en charge du nettoyage annuel des réservoirs, des manœuvres sur le réseau de transport, de la maintenance des appareils de fontainerie et des petits travaux d'entretien des ouvrages. Ce service est également en charge de l'entretien des espaces verts à proximité des ouvrages.

Maintenance et Exploitation Electromécanique

Les équipes d'Eaux de Grenoble Alpes sont en charge du pilotage des installations, de l'entretien curatif et préventif des installations électromécaniques et de traitement, de la programmation du renouvellement patrimonial des installations électromécaniques.





➔ Surveillance qualitative et conformité

Le
saviez-
vous?

L'eau potable produite et distribuée par Eaux de Grenoble Alpes fait l'objet d'une surveillance qualitative journalière. Le contrôle sanitaire organisé par l'Agence Régionale de Santé et le programme annuel d'auto-surveillance sont mis en œuvre chaque jour, sur les deux grands champs captant.



La qualité bactériologique de l'eau produite est analysée. Les paramètres physico-chimiques de l'eau (pH, conductivité, turbidité, température) sont suivis en continu par des sondes installées dans les puits et sur le réseau. C'est une eau pure distribuée sans aucun traitement pour les ressources principales (nappes du Drac et de la Romanche).



Présentation du service

Le service Qualité de l'eau est chargé du suivi de la qualité de l'eau produite et distribuée. Il établit des programmes de contrôle d'auto-surveillance qui seront réalisés soit par des laboratoires soit en interne avec ses deux laboratoires. Il effectue la majorité des prélèvements même si les analyses sont ensuite réalisées par des laboratoires extérieurs.

Rôle, mission

Il gère les non-conformités relevées dans ces analyses en relation avec les Pôles Production et Distribution (analyses de contrôle, chloration de réservoirs, lavages de réservoirs... en fonction de l'importance de la non-conformité). Il peut réaliser des tests bactériologiques rapides en interne. Ces tests ont l'avantage de donner des résultats plus rapidement que les méthodes classiques, ce qui est intéressant pour la gestion des non-conformités notamment. L'ensemble de ces contrôles représente plus de 2 500 analyses par an.

Les résultats de ces analyses sont archivés dans une base de données dédiée qui en permet une exploitation statistique précieuse.

Le service réalise également des inspections préventives « qualité de l'eau » pour identifier les travaux nécessaires sur les ouvrages afin de préserver la qualité de l'eau qui y est stockée ou puisée.

Le suivi de débit des sources et le suivi piézométrique, indispensables à la mission d'exploitant, sont également réalisés par le personnel du service qualité.

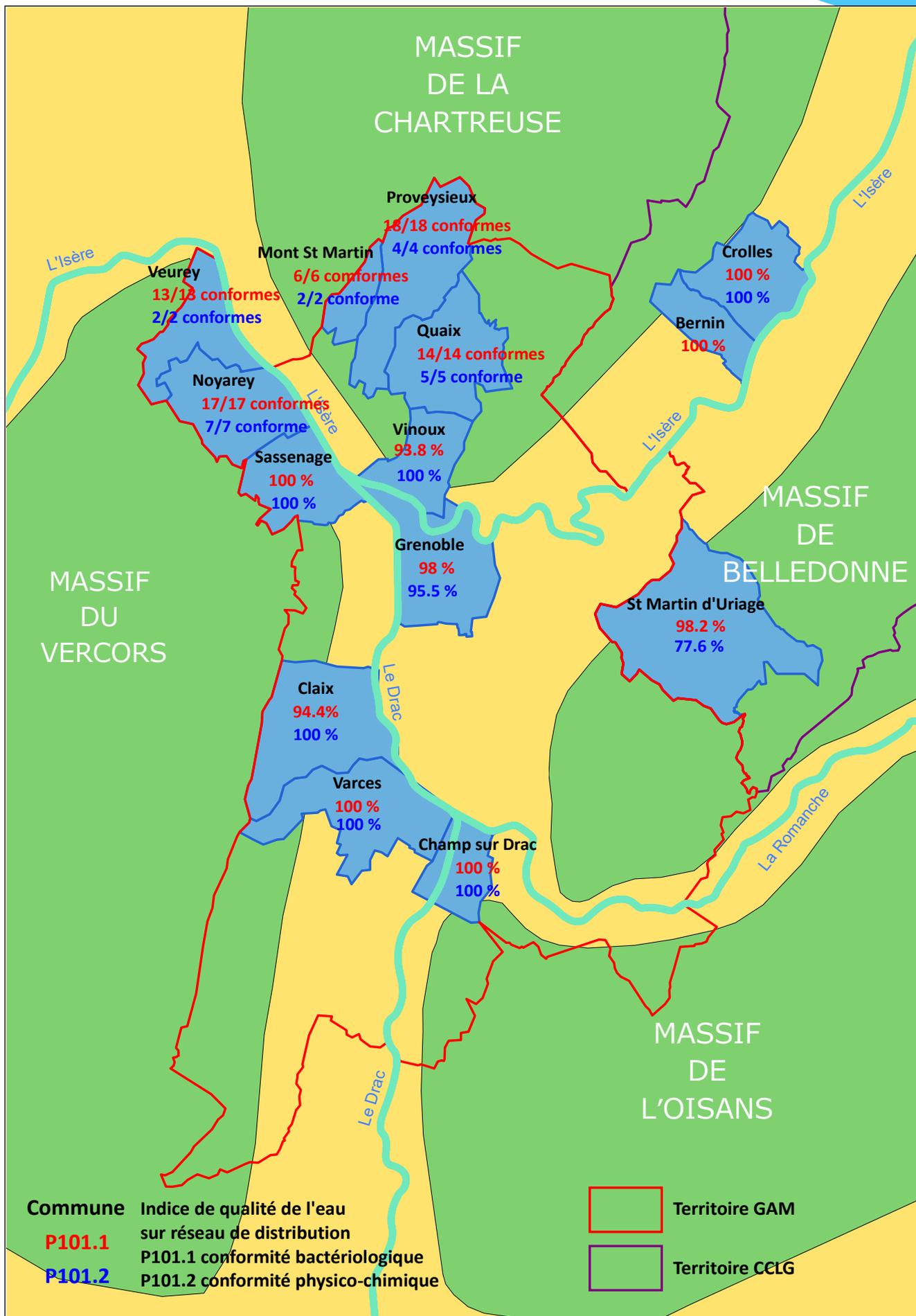
Ces dernières années, le service est fortement mobilisé par les sécheresses exceptionnelles et le suivi hebdomadaire des ressources qui est déployé pendant ces périodes. Les bilans établis pour l'ensemble des ressources ont notamment complété les données de la préfecture pour la définition des niveaux d'alerte.

« Les avantages de ces tests résident dans leur capacité à fournir des résultats de manière plus rapide que les méthodes traditionnelles »



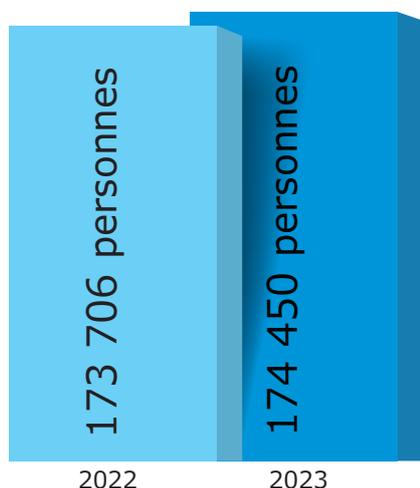


Conformité bactériologique & physico-chimique

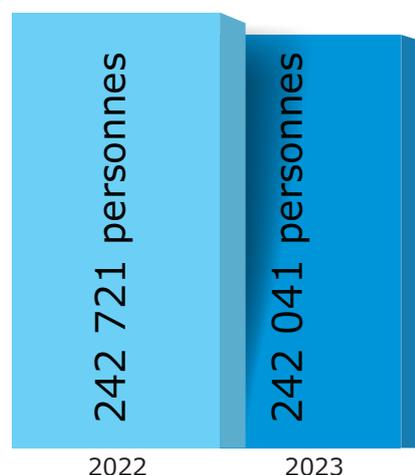


4.2.4 Vente en gros et sécurisation de l'AEP de l'agglomération grenobloise

➔ Livraison en gros (2022 à 2023)



Approvisionnées
par l'eau
côté Romanche



Approvisionnées
par l'eau
côté Drac

➔ Sécurisation de l'alimentation en eau de l'agglomération Grenobloise

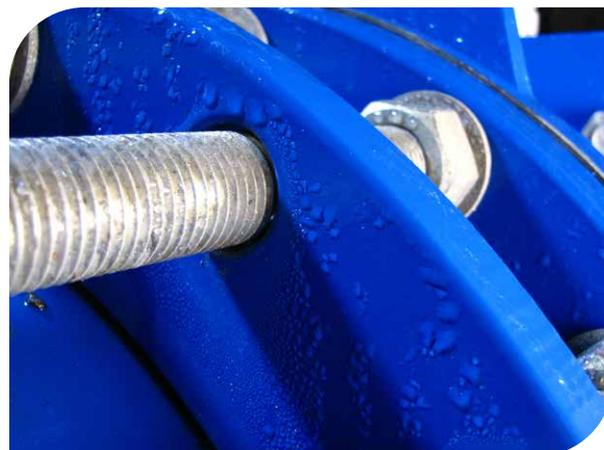
Depuis 2018, une attention toute particulière a été portée à l'ouverture et l'utilisation d'un grand nombre de maillages pour vérifier leur capacité à alimenter les communes concernées, et consolider les connaissances des agents, dans le but de garantir une continuité de service aux usagers si ces maillages venaient à être utilisés en secours.

En 2020, c'est le maillage nommé Flottibulle, situé sur la commune de Pont-de-Claix, qui a été ouvert au second semestre, afin de rééquilibrer les volumes produits sur les deux principales ressources. Ce secours mutuel entre ressources a permis la livraison de plus de 1,4 millions de m³ de la branche Drac à la branche Romanche.

En 2021, à partir du mois de juin, les communes de Meylan et La Tronche ont été basculées sur le réseau Drac.

En 2022, le plus important des maillages a été testée pour la première fois, permettant de secourir les branches EST et GRESIVAUDAN du réseau par la ressource DRAC.

Enfin, comme les années précédentes, des maillages ont été utilisés pour alimenter des communes qui manquent d'eau pendant les périodes d'étiage (Noyarey, Quaix en Chartreuse).





➔ Évolution du réseau de transport d'eau potable

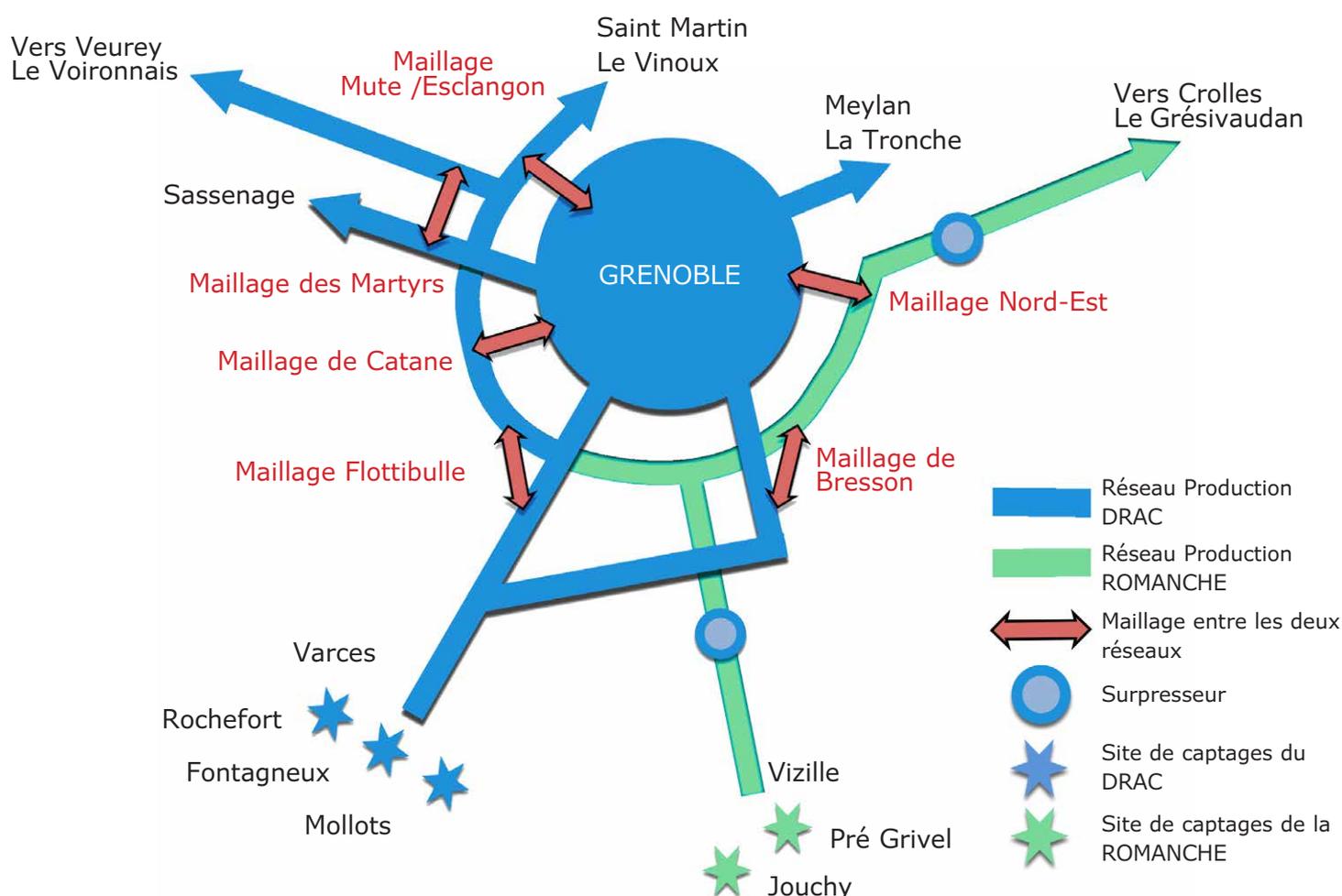
Pour faire face à l'augmentation importante des besoins en eau d'industriels du Grésivaudan (STMicroelectronics à Crolles et SOITEC à Bernin), des premiers travaux de renforcement ont été réalisés sur le réseau d'adduction de la Communauté de Commune Le Grésivaudan en 2021 (création d'un nouveau surpresseur, et suppression de singularités hydrauliques pour limiter les pertes de charges). Ces travaux se sont poursuivis en 2022.

Le chantier de doublement d'une partie de la conduite de transport d'eau dans le Grésivaudan, jusqu'aux communes de Crolles et Bernin, et de renforcement de réseau sur le territoire de Grenoble Alpes Métropole se sont achevés en 2023.

Eaux de Grenoble Alpes a accompagné ces travaux en faisant part de ses préconisations et en réalisant les arrêts d'eau nécessaires pour permettre les raccordements.

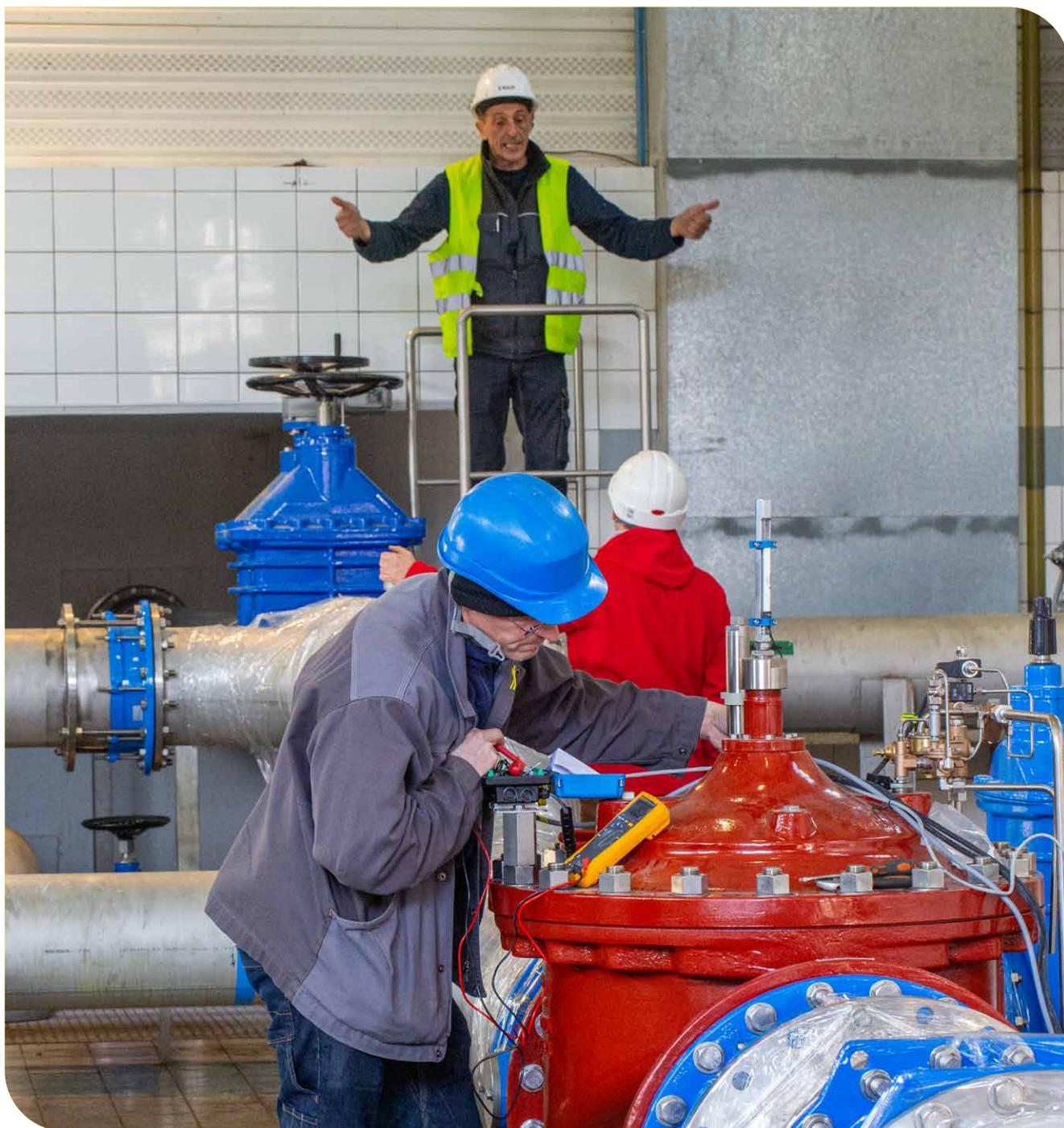
La surexploitation du système unique et non sécurisé de transport de l'eau des puits de Pré Grivel et Jouchy jusqu'à Crolles, fragilise fortement la continuité d'alimentation des industriels.

SCHÉMA D'INTERCONNEXION ENTRE LES RÉSEAUX DU DRAC ET DE LA ROMANCHE



4.2.5 Évolution pour l'année 2024

L'activité du Pôle Production est intégralement transférée à la Régie de l'eau de Grenoble-Alpes Métropole à compter du 1er janvier 2024. Il reviendra donc à cette dernière d'en fixer les orientations et perspectives.





4.3

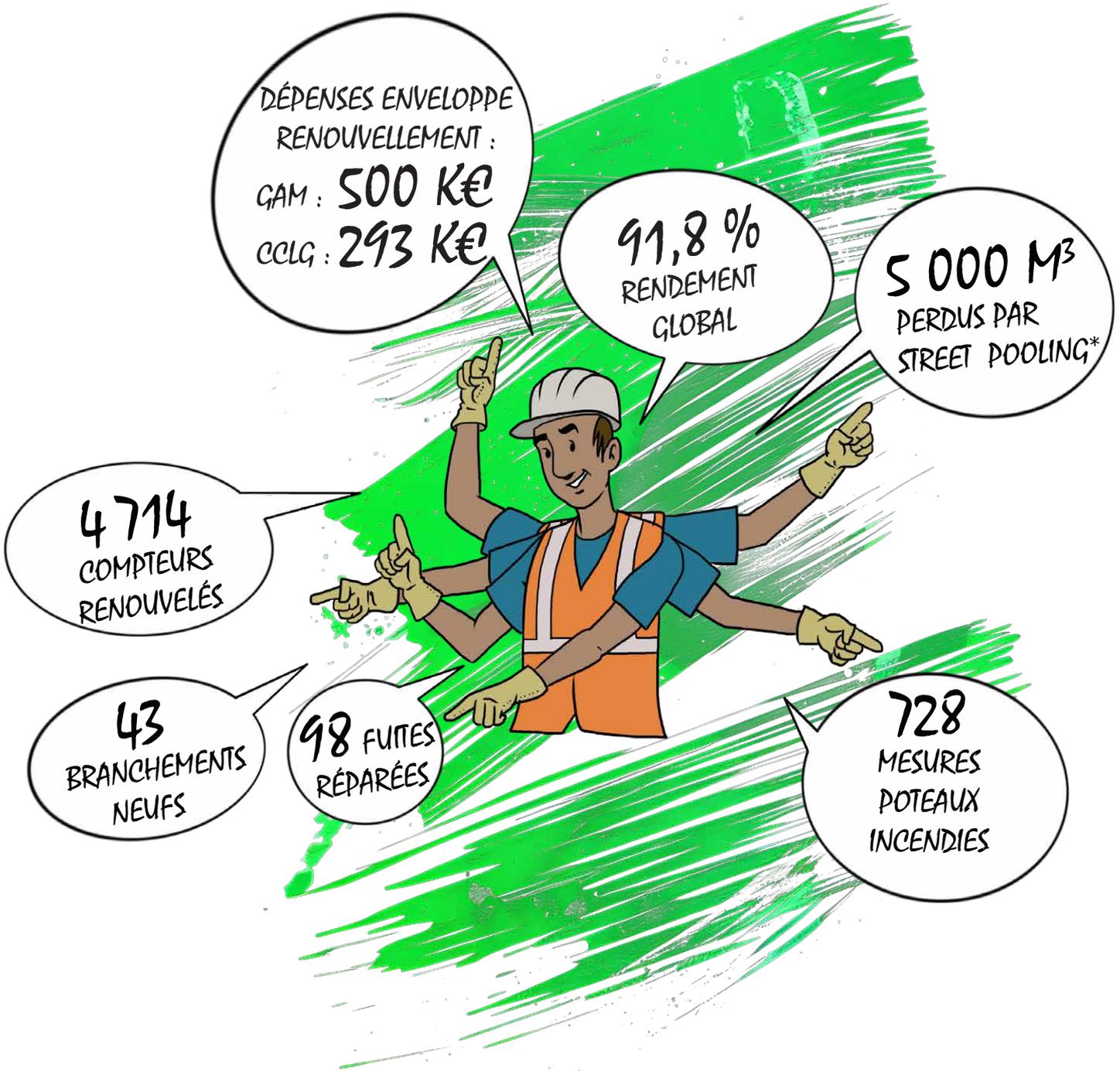
Distribution

4.3.1 Chiffres clés.....	61
4.3.2 Exploitation des réseaux d'eau potable.....	62
- Entretien des organes hydrauliques.....	62
- Réparation du réseau.....	63
- Renouvellement du réseau.....	63
- Gestion du parc compteurs.....	63
- Entretien et proposition de renouvellement de patrimoine pour les générations futures.....	64
- Gestion des ouvrages de défense incendie et ouvrages de lavage de voirie.....	65
- Performance de nos actions.....	65
- Recherche de fuites du réseau et débitmétrie.....	65
4.3.3 Prestations d'eau potable réalisées par Eaux de Grenoble Alpes.....	67
- Travaux réalisés pour le compte des particuliers.....	67
- Travaux réalisés pour le compte de nos actionnaires.....	67
- Mesure des poteaux incendie.....	67
4.3.4 Perspectives pour l'année 2024.....	68





4.3.1 Chiffres clés



* (Faux anglicisme) Fait d'ouvrir les bouches d'incendie pour se rafraîchir.

4.3.2 Exploitation des réseaux d'eau potable

Les missions détaillées ci-dessous concernent les territoires où Eaux de Grenoble Alpes assure la totalité de l'exploitation des réseaux. Celles-ci sont réalisées soit dans le cadre de délégations de service public soit dans le cadre de contrats de prestations de service.

➡ Entretien des organes hydrauliques

Contrôles préventifs des vannes du réseau

- Faciliter les manœuvres du réseau lors des travaux
- S'assurer du bon fonctionnement des organes de régulation
- Éviter une dégradation de la qualité de l'eau
- Éviter des ruptures de canalisation





➔ Réparation du réseau



28
réparations de fuites
sur canalisation

70
réparations de
branchements

➔ Renouvellement du réseau

54
renouvellements de
branchements

48
renouvellements de
vannes



➔ Gestion du parc compteurs

Afin d'améliorer la démarche de demande d'individualisation des compteurs d'eau, Eaux de Grenoble Alpes a établi un guide pratique de demande d'individualisation à destination de tout demandeur et répertoriant l'ensemble de la procédure administrative et technique à suivre. Ce document est accessible par téléchargement sur notre site internet.

+ 49
dossiers de
demande
d'individualisation
en 2023

81 236

compteurs gérés par
Eaux de Grenoble
Alpes en 2023

4 714

compteurs remplacés

78 213

compteurs conformes

96,3 %

compteurs conformes

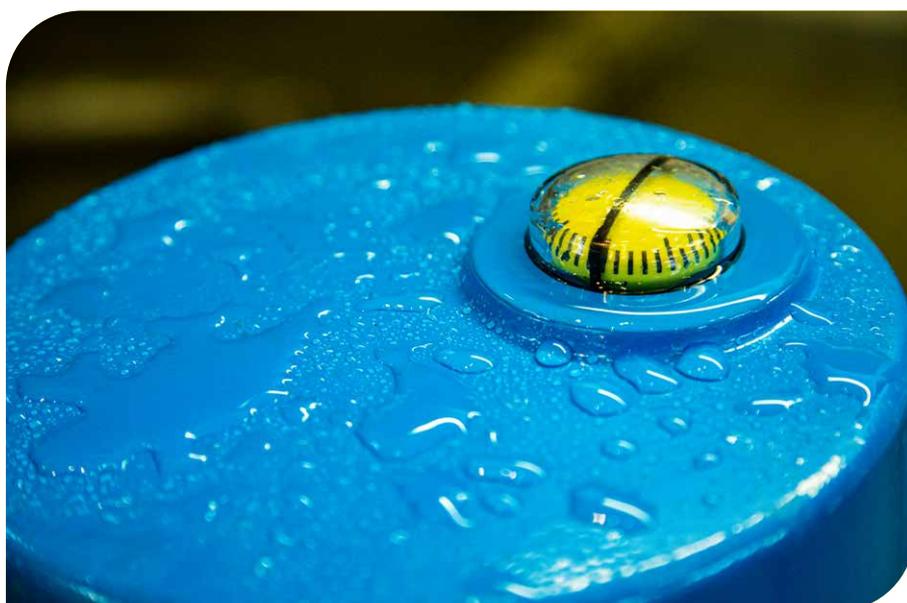


➡ Entretien et proposition de renouvellement de patrimoine pour les générations futures

Pour le compte des maîtres d'ouvrage, et en sa qualité d'exploitant, Eaux de Grenoble Alpes est une force de propositions pour les demandes d'avis de projets urbains et de voirie ainsi que lors de l'expression des besoins d'investissements de la période d'élaboration budgétaire des collectivités.

Selon la connaissance des réseaux en exploitation et l'historisation des interventions, dès la prise en charge d'un contrat d'exploitation, les besoins d'investissements sont exposés selon les critères, tels que la vétusté, matériaux, incidents, amélioration de fonctionnement, du tronçon concerné.

À titre d'exemple, pour le réseau du territoire de Grenoble, le critère « âge » des tronçons est connu à 100 % et l'historisation des interventions « bancarisée » dans une base de données depuis 2001.





➔ Gestion des ouvrages de défense incendie et ouvrages de lavage de voirie



2 657
bouches de lavage
sur le réseau

5 000 m³
perdus par
Street Pooling

➔ 7 Performance de nos actions



Inspection des réseaux à l'aide drone aquatique

91,8 %
rendement global
des réseaux exploités par
Eaux de Grenoble Alpes

**soit la cinquième année
consécutive à plus de 90% de
rendement global**

➔ Recherche de fuites du réseau et débitmétrie

-  Couvrir au minimum 100 % du réseau de distribution de Grenoble, chaque année par un contrôle de pré-localisation
-  Rechercher les fuites non apparentes dans les tronçons susceptibles de présenter une anomalie lors du contrôle quotidien des débits nocturnes
-  Sectoriser le réseau par isolement de secteurs prédéfinis et l'équiper d'instruments permettant de suivre les débits minimum nocturnes
-  Corriger les anomalies dans les meilleurs délais

150
fuites localisées
sur l'ensemble des
réseaux exploités

Rendement par commune





4.3.3 Prestations d'eau potable réalisées par Eaux de Grenoble Alpes

➔ Travaux réalisés pour le compte des particuliers :

43

branchements neufs réalisés

➔ Travaux réalisés pour le compte de nos actionnaires

113

opérations de travaux d'exploitation
réalisées dans le cadre de prestations

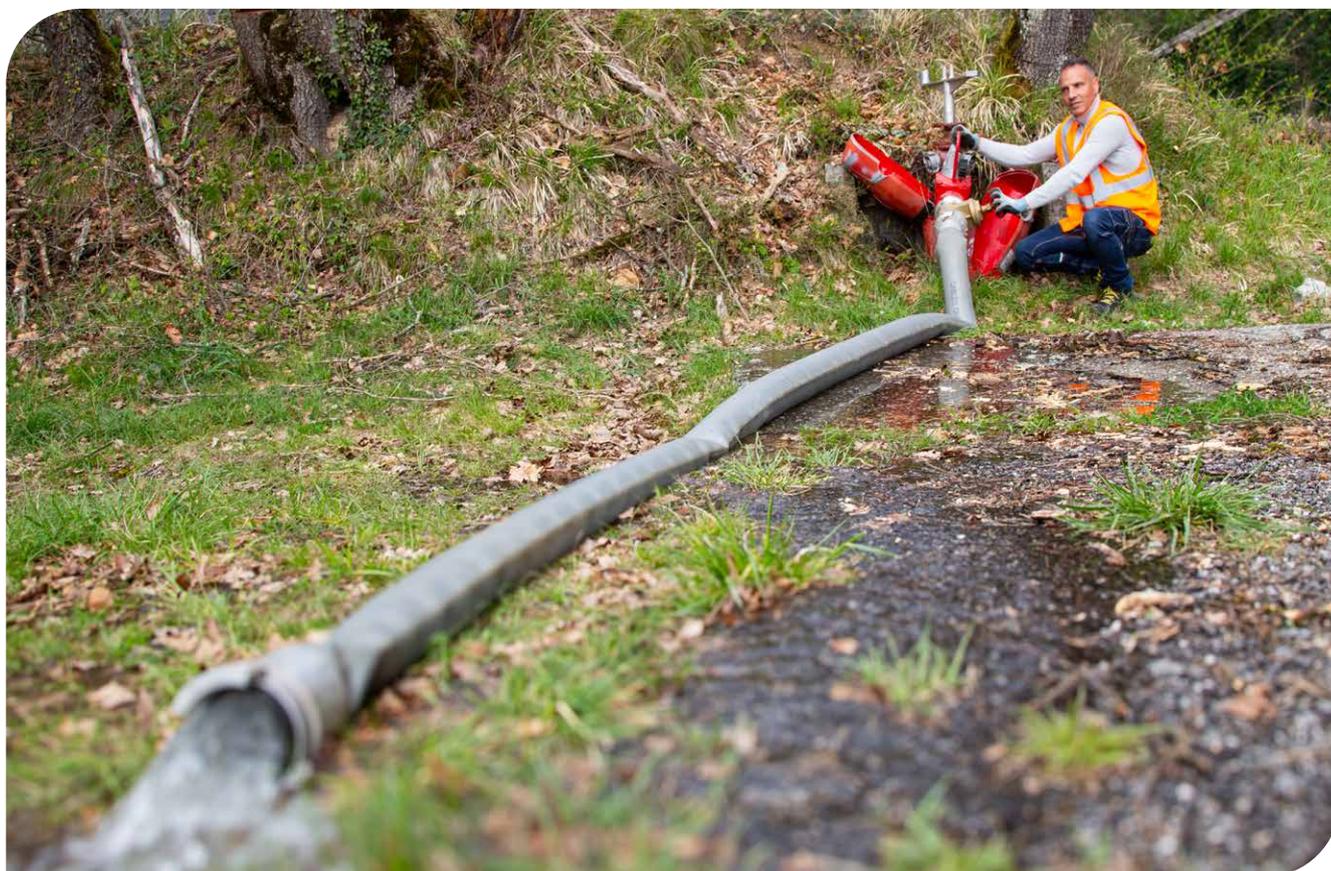
41

opérations liées à la
défense incendie

➔ Mesure des poteaux incendie

728

contrôles de poteaux
incendie effectués



4.3.4 Perspectives pour l'année 2024

1

Poursuivre la gestion du changement pour s'adapter à l'évolution des périmètres

2

Assurer la continuité de service des réseaux exploités

3

Consolider les bons résultats en matière de rendement des réseaux

4

Améliorer les résultats sécurité du pôle

5

Terminer la mutation technologique en dématérialisant 100% des interventions

6

Renforcer les compétences internes via des cycles de formations



4.4

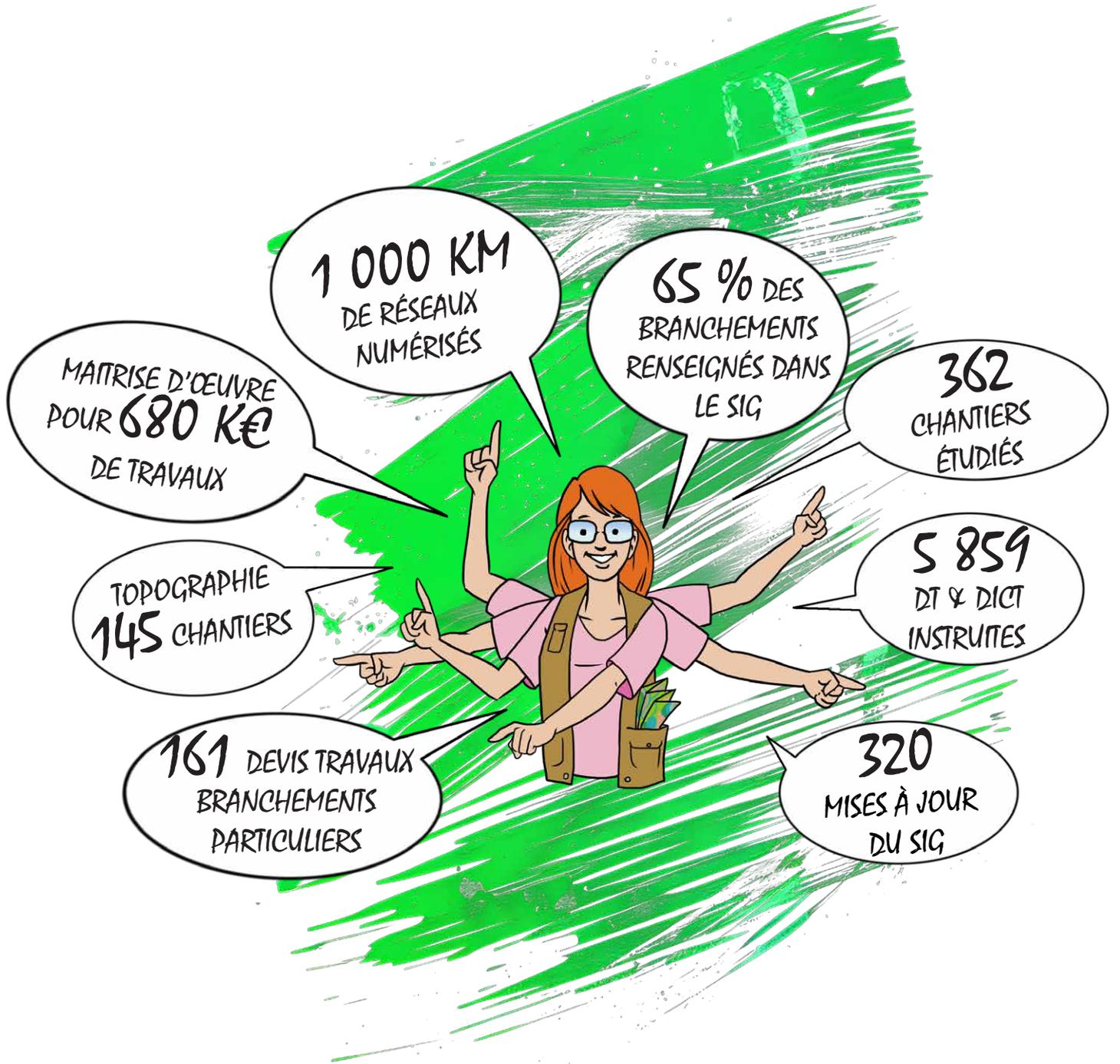
Études et prospective

4.4.1 Les chiffres clés.....	71
4.4.2 Système d'Information Géographique (SIG).....	72
- Mise à jour des données.....	74
- Logiciels développés pour les communes.....	76
4.4.3 Études.....	77
4.4.4 Topographie.....	77
4.4.5 Évolution pour l'année 2024.....	78





4.4.1 Chiffres clés





4.4.2 Système d'Information Géographique (S.I.G.)

Le SIG est la pierre angulaire de la gestion patrimoniale et technique de l'ensemble des réseaux d'eau potable (adduction et distribution) et d'assainissement (collectif et non collectif SPANC) exploités par Eaux Grenoble Alpes.

C'est un élément capital des processus et de l'organisation permettant une excellente maîtrise de gestion et d'enrichissement des connaissances du patrimoine des collectivités.

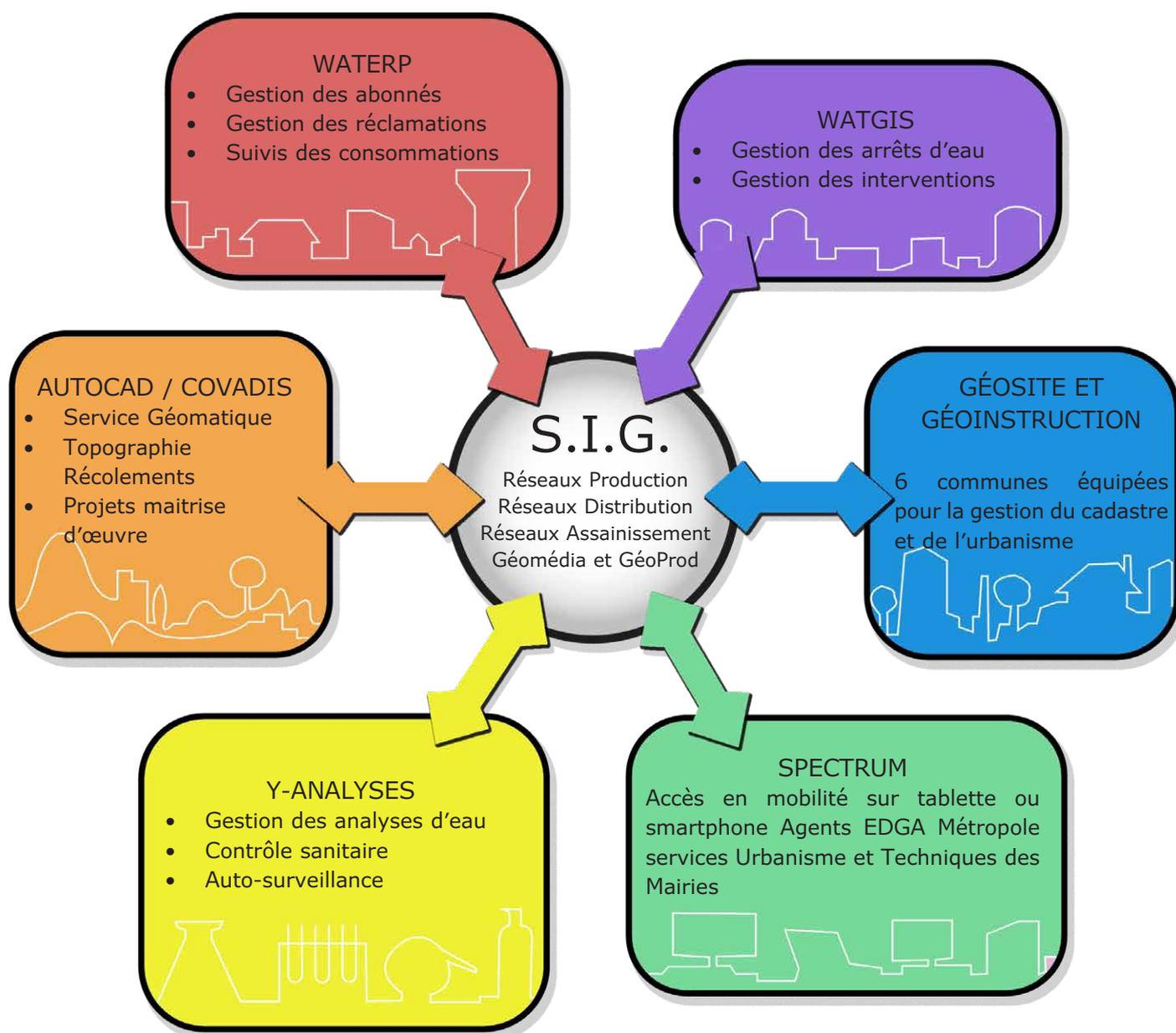
Il est indispensable et rendu obligatoire pour satisfaire les exigences des indicateurs de performance des services publics d'eau potable.

Le SIG est aussi un véritable outil d'exploitation pour les interventions de terrain (coupure d'eau, cartographie des fuites, implantation de la DECI...).

La version Web de l'applicatif métier Watgis de notre SIG est en place afin de disposer en mobilité de notre SIG et des outils associés (Smart Mobility).



Le Système d'Information Géographique



➔ Mise à jour des données

Travaux réalisés par Eaux de Grenoble Alpes

- Attachement des travaux avec photos, croquis et descriptif des pièces posées
- Récolement des travaux effectués par les géomètres à tranchée ouverte

Travaux réalisés en externe

- Récupération de l'ensemble des dossiers des ouvrages exécutés (DOE) réalisés comprenant les plans de récolement
- Tous les éléments recueillis sont intégrés dans le S.I.G





Mises à jour du S.I.G.



Réaliser des requêtes sur des données :

- Nombre de branchements en plomb
- Âge, nature des matériaux, diamètre des canalisations
- Incidents sur les tronçons (fuites recensées)
- Remontées usagers (lien avec Waterp)

Mettre à disposition des informations actualisées pour les maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, exploitants de réseaux :

- Proposition de rénovation de réseaux
- Programme de travaux
- Inspections, sondages
- Connaissance du fonctionnement des réseaux (vannes ouvertes/fermées)
- Etablissement de projets de travaux

➔ Logiciels développés pour les communes

Deux outils développés en interne

GéoSITE

- Développé sous MAPINFO
- Gestion des données cadastrales, des données associées comme les PLU
- Gestion pour certaines communes des données des réseaux eau potable et assainissement

En 2022, 6 collectivités ont utilisé ces outils.

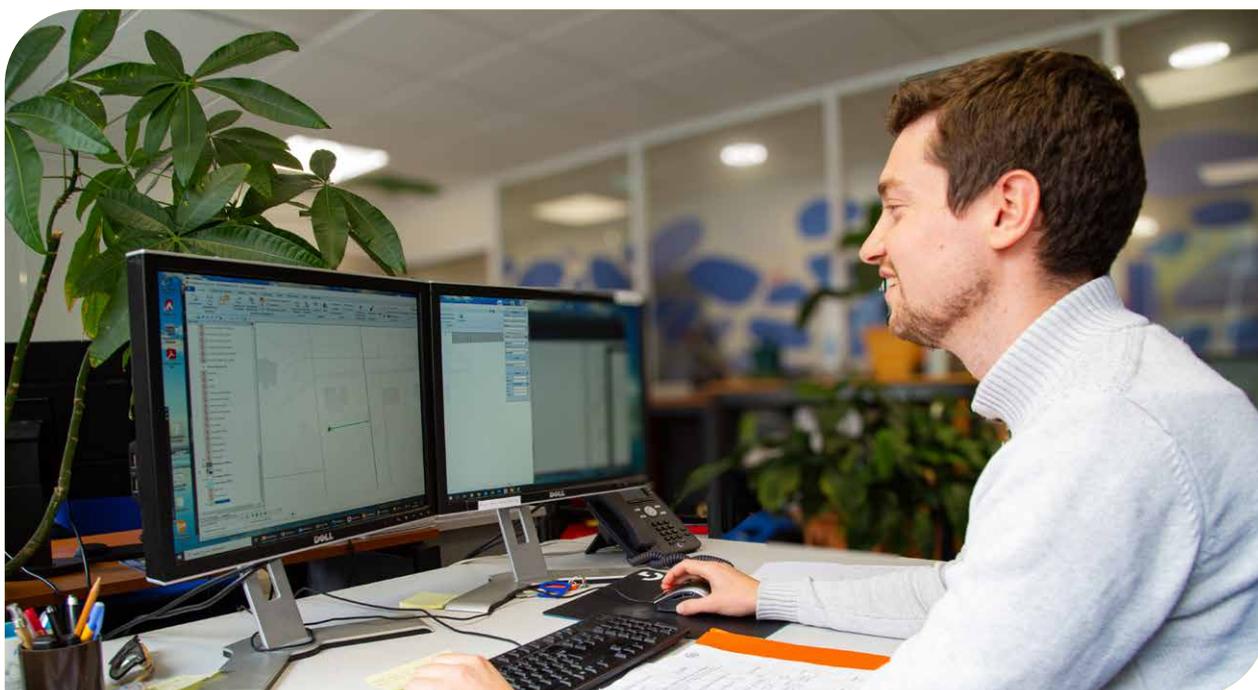
SPECTRUM

Développé pour répondre à l'accroissement du périmètre d'intervention, de la demande de mobilité et de la nécessité de pouvoir consulter des plans sur le terrain.

Outil complémentaire au S.I.G.

Il s'agit d'un logiciel de Webmapping, utilisable sur PC, tablettes, smartphones quel que soit le système d'exploitation.

Cet outil se synchronise automatiquement chaque nuit pour reprendre l'ensemble des données de nos S.I.G.





4.4.3 Études

Le secteur études assure des missions complètes de maîtrise d'œuvre pour des travaux de plus ou moins grande envergure sur les réseaux mais également a en charge des études ponctuelles demandant l'élaboration de plans de projets, de chiffrages, d'investigations de terrain.

Il traite également l'ensemble des demandes de création de branchements neufs, de travaux en lien avec la DECI ou autres (changement de vannes...).

La facturation des travaux et autres prestations techniques est également assurée.



4.4.4 Topographie

Une équipe qualifiée et certifiée (certification de « Géo-référencement ») de deux géomètres disposant d'un matériel performant assure le récolement en tranchée ouverte des travaux réalisés sur les réseaux et ensuite a en charge le traitement informatique de ces données utiles pour fournir des plans de récolement et mettre à jour nos SIG.

En complément, ils assurent également l'implantation topographique de projets de travaux. Ils peuvent lever le terrain naturel et niveler des ouvrages le cas échéant.

Les données transmises à nos actionnaires sont conformes à leur charte graphique.

4.4.5 Évolution pour l'année 2024

Le pôle études et prospective est transféré aux Régies eau et assainissement de Grenoble Alpes Métropole à compter du 1^{er} janvier 2024.

Cependant, l'année 2024 est une année de transition. L'ensemble des collaborateurs de ce pôle poursuivra ses missions internes pour Eaux de Grenoble Alpes.

Ceci afin de garantir la continuité de service pour les activités qui perdurent au sein de Eaux de Grenoble Alpes et qui demandent l'expertise du pôle études et prospective.



Exploiter la version web de l'appliquatif métier WATGIS pour renforcer la mobilité des outils



Développer et maintenir la performance des outils informatiques au sein du secteur géomatique



Réaliser l'ensemble des activités de façon méthodique en s'inscrivant dans la démarche QSE



Rester dans une démarche d'amélioration continue en intégrant les dernières évolutions technologiques



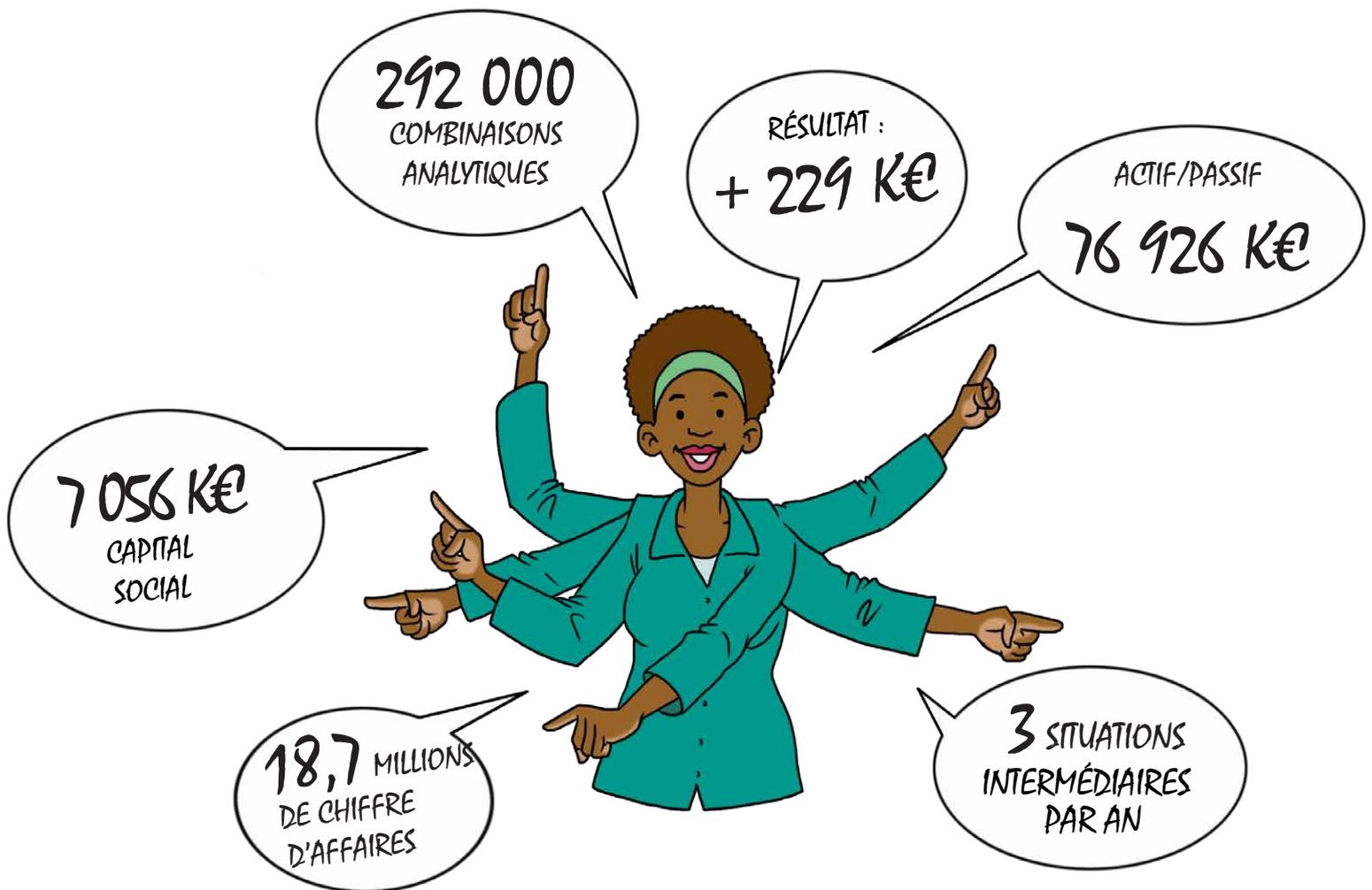
DONNÉES FINANCIÈRES

5.1 Chiffres clés	81
5.2 Règles comptables	82
5.3 Rapport de gestion	85





5.1 Chiffres clés



5.2 Règles comptables

5.2.1 Comptabilité analytique

La comptabilité analytique utilisée par Eaux de Grenoble Alpes en interne ne revêt aucune obligation légale. Elle est cependant indispensable pour permettre une analyse détaillée des chiffres présentés par la comptabilité générale d'Eaux de Grenoble Alpes. La comptabilité analytique est un outil de pilotage performant pour informer, expliquer, prévoir et contrôler.

Elle permet :



De comprendre l'équilibre économique de chaque contrat ou de chaque territoire et de faire ressortir d'éventuelles incohérences potentielles entre données techniques et comptables



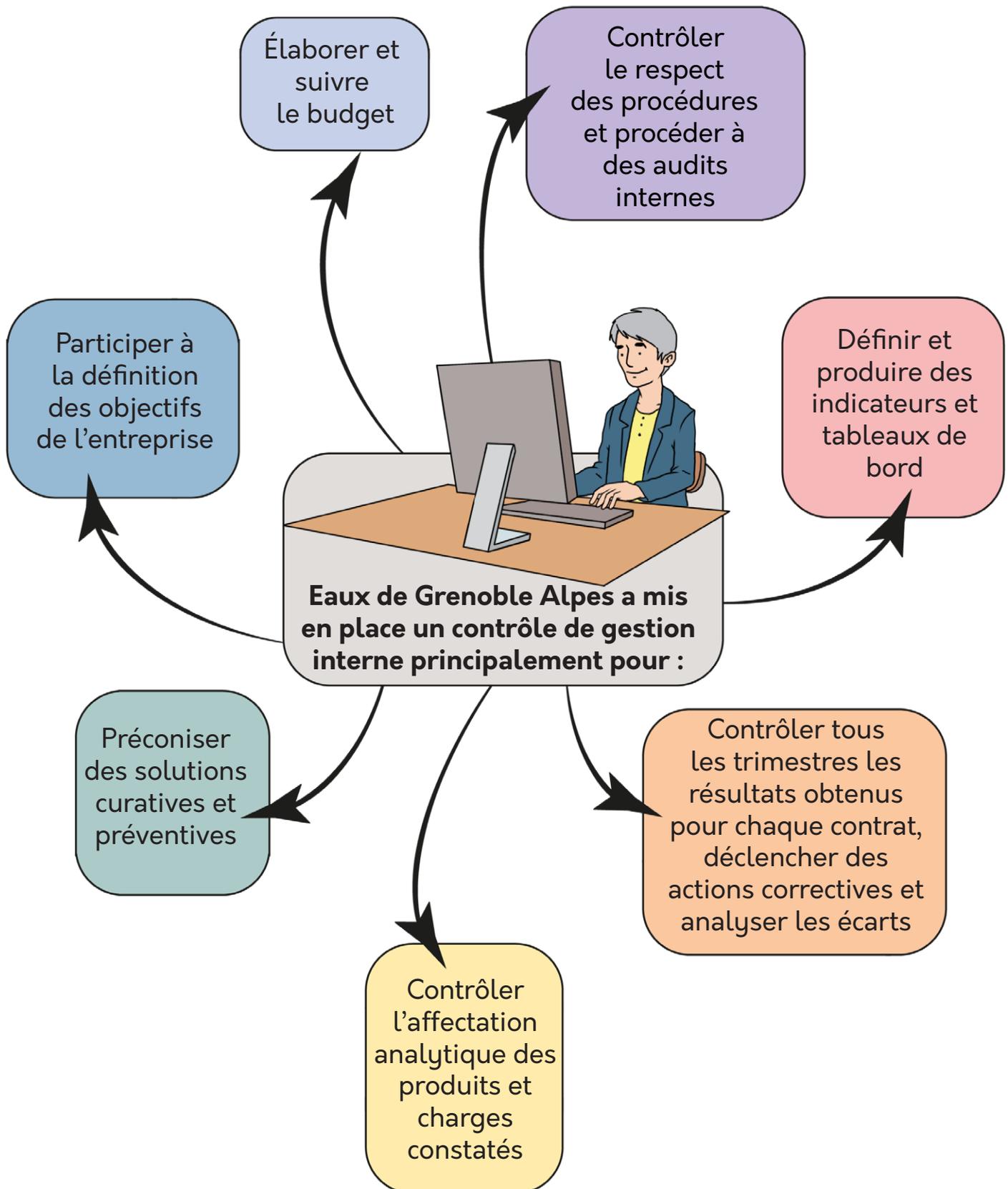
D'identifier des pistes de progrès ou d'économie en termes de gestion en regard des ressources financières disponibles



De prévenir des problématiques de politique sociale, solidarité territoriales et de financements par emprunt à moyen terme en fonction de l'évolution future du prix de l'eau et autres contributions possibles, mais également en fonction du niveau d'endettement possible à moyen terme de chaque territoire.



5.2.2 Contrôle de gestion en interne

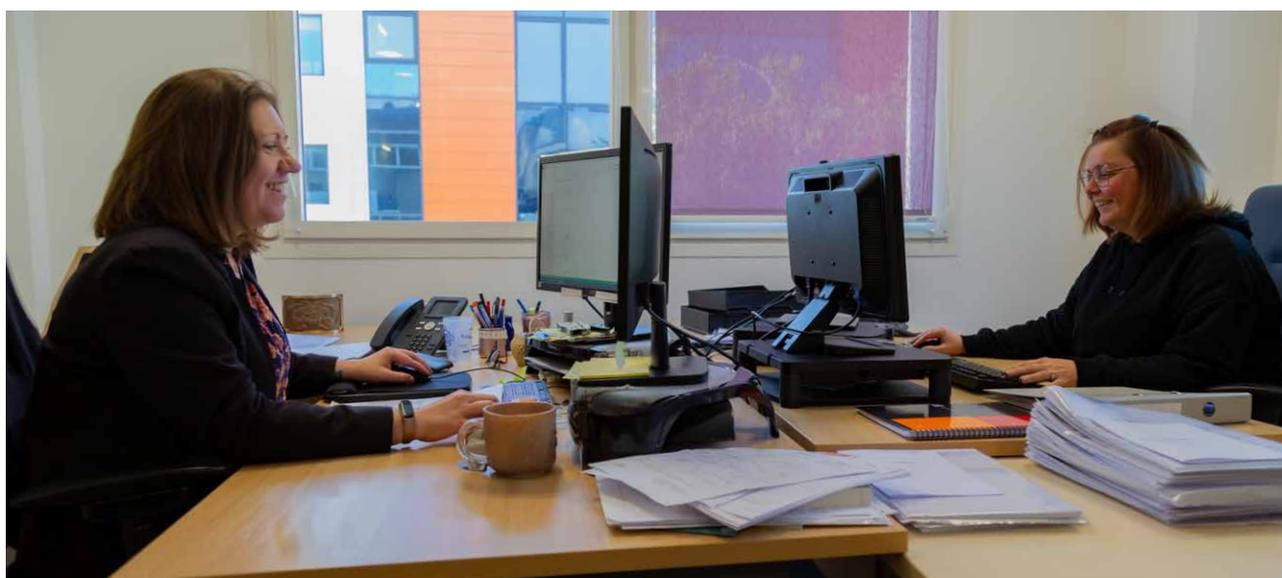


5.2.3 Contrôle analogue

L'existence avérée d'un contrôle analogue est impérative pour assurer la création comme le fonctionnement de la S.P.L en toute sécurité juridique et en parfaite conformité avec les exigences de la législation française comme du droit communautaire.

Deux critères permettent d'apprécier le caractère « analogue » ou non du contrôle exercé par les collectivités territoriales et leurs groupements sur l'entité :

- La détention de 100 % du capital. Cette condition est toujours remplie bien que le contrôle y soit nécessairement collectif
- L'absence d'autonomie qui se caractérise par la mise en place d'un contrôle décisionnel et organique des actionnaires.



Dans le cas d'Eaux de Grenoble Alpes, ce contrôle renforcé est introduit à de nombreux niveaux : dans ses statuts, dans un règlement intérieur par la création du Comité d'Orientation Stratégique et dans les contrats de prestations intégrées, qui prévoient des comptes rendus réguliers aux collectivités contractantes.

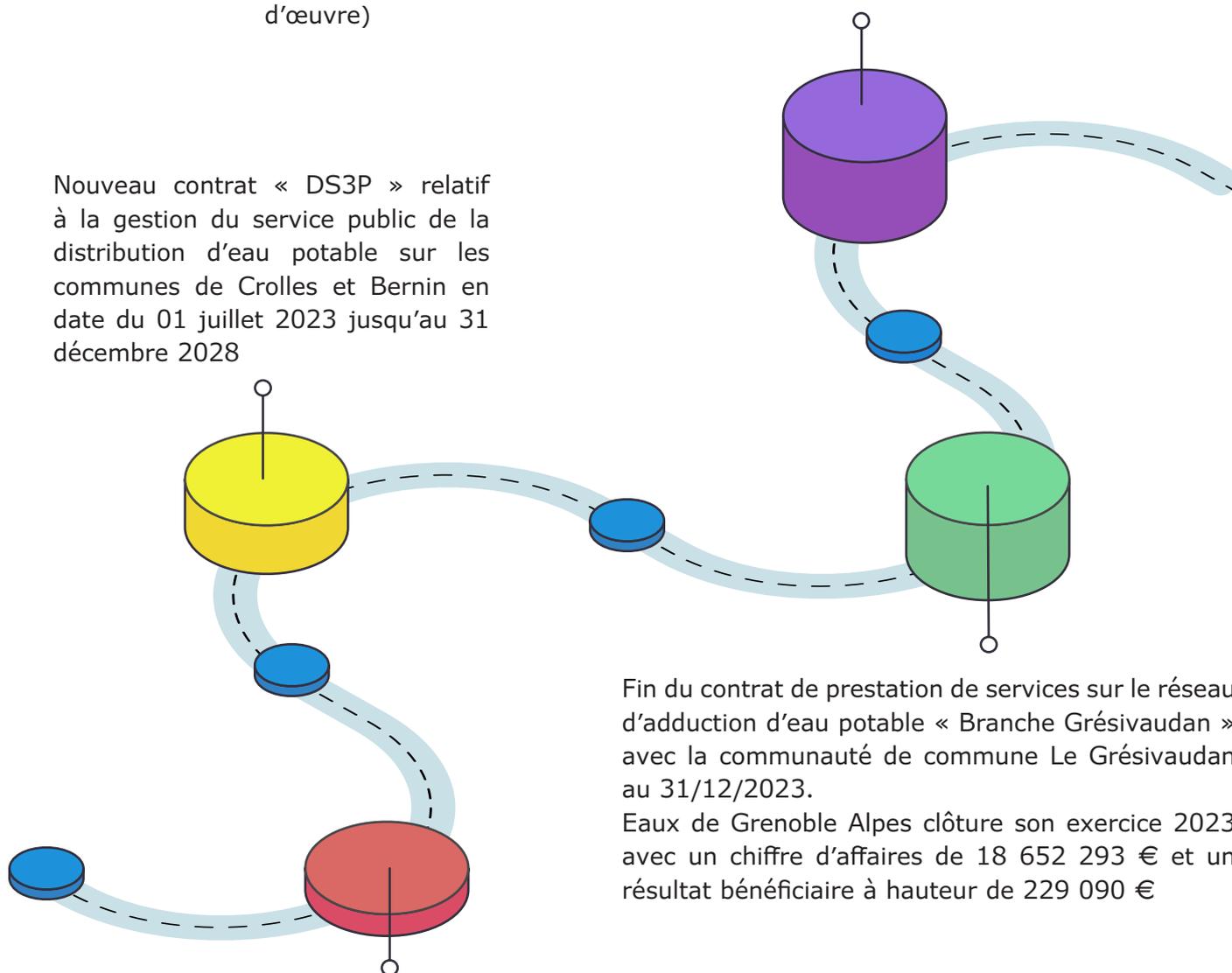


5.3 Rapport de gestion pour l'exercice 2023

Faits majeurs de l'exercice du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023

Délibération prise par le Conseil Métropolitain du 7 avril 2023 actant la reprise en régie de la production de l'eau potable, des missions de maîtrise d'œuvre et du SIG par la Régie de l'Eau de Grenoble-Alpes Métropole et des fonctions support associées à compter du 1er janvier 2024 entraînant la fin anticipée du contrat de gérance « Production » et du contrat de prestations intellectuelles (Maîtrise d'œuvre)

Nouveau contrat « DS3P » relatif à la gestion du service public de la distribution d'eau potable sur les communes de Crolles et Bernin en date du 01 juillet 2023 jusqu'au 31 décembre 2028



Fin du contrat de prestation de services sur le réseau d'adduction d'eau potable « Branche Grésivaudan » avec la communauté de commune Le Grésivaudan au 31/12/2023.

Eaux de Grenoble Alpes clôture son exercice 2023 avec un chiffre d'affaires de 18 652 293 € et un résultat bénéficiaire à hauteur de 229 090 €

Fin du contrat de délégation de service public de la commune de Crolles au 30 juin 2023

Évènements importants entre la clôture de l'exercice et la date du présent rapport

Depuis le 31 décembre 2023, les événements suivants ont eu lieu :

- Délibération prise par le Conseil Métropolitain le 29 mars 2024 actant la reprise en régie de la Distribution de l'eau potable, à compter du 1er janvier 2025 ;
- Information par la Communauté de Commune Le Grésivaudan d'une décision à venir actant la fin anticipée au 31 décembre 2024 du contrat de « DS3P » relatif à la gestion du service public de la distribution d'eau potable sur les communes de Crolles et Bernin, du contrat de délégation de service public d'eau potable de Saint Martin d'Uriage et du contrat de délégation de service public d'assainissement de Saint Martin d'Uriage ;
- Fin de contrat de prestations et maintenance sur le réseau d'eau potable sur le territoire de Grenoble-Alpes-Métropole au 31 décembre 2024.

Aucun changement de méthodes comptables et de présentation par rapport à l'exercice précédent.